



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

CIIP

Rapport annuel 2012

20 mars 2013



www.ciip.ch

Le rapport annuel se présente selon une structure basée sur les activités de la Conférence et de son Secrétariat général (SG). Les principales prestations du SG se lisent dans le plan quadriennal 2009 – 2012 de la CIIP. Ainsi, une première partie présente le plan quadriennal sous forme de tableau en intégrant les éléments significatifs de l'année 2012. Ce tableau renvoie à la troisième partie du rapport où chaque prestation est reprise en détail. Vous y trouverez aussi les rapports des conférences de chefs de service, des commissions et groupes de travail directement rattachés aux différentes activités. La partie centrale présente les organes transversaux du dispositif ainsi que les rapports des institutions de la Conférence.

Par souci de simplification, la forme masculine a été privilégiée; elle désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

Les années de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande: 1 à 11, les deux années d'école enfantine étant désormais les 1^{re} et 2^e années d'école.

Les cycles se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS; ils sont au nombre de trois.

Les degrés d'enseignement sont: le degré primaire, le degré secondaire I et le degré secondaire II. Le premier dure huit ans et se compose de deux cycles: cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8). Le degré secondaire I succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11). Le degré secondaire II concerne le post-obligatoire.

RAPPORT ANNUEL
CIIP 2012

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIIP POUR LES ANNÉES 2009 à 2012

Réalisations du programme de travail de la CIIP pour les années 2009 à 2012	5
---	---

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES

Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, CIIP	19
Conférence des secrétaires généraux, CSG	21
Secrétariat général de la Conférence, SG	22
Commission de gestion, COGEST	24
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR	26
Conseil « Média-formation », CMF	27
Commission consultative des associations partenaires, COPAR	28

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2009-2012

Point 2	<i>École obligatoire / Plan d'études romand</i>	
	Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	33
	Commission pédagogique, COPED	36
	Plan d'études romand, PER	39
Point 3	<i>Politique des langues</i>	
	<i>Politique de la langue française</i>	
	Délégation à la langue française, DLF	43
Point 4	<i>Formation des enseignants et des cadres</i>	
	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE	47
	Formation en direction d'institutions de formation, FORDIF	49
Point 5	<i>Degré secondaire II (culture générale et formation professionnelle)</i>	
	Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire, CLPO	51
Point 6	<i>Orientation professionnelle, universitaire et de carrière</i>	
	Conférence latine de l'orientation, CLOR	57
Point 7	<i>Moyens d'enseignement et ressources didactiques</i>	
	Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, COMEVAL	59
	Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS	61
	Ressources didactiques et moyens d'enseignement	63
	- Français	63
	- Anglais 7-11	63
	- Allemand 5-11	64
	- Mathématiques 9-11	64
	- Géographie-Histoire-Sciences de la nature 1-4	64
	- Histoire et Géographie 5-11	65
	- Sciences de la nature 5-11	65
	- Éducation physique et sportive	66
	- Activités créatrices et manuelles 1-11	66
	- Musique 1-11	66
Point 8	<i>Production documentaire pour la formation professionnelle</i>	
	Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	67
	Commission romande des économistes de la formation professionnelle, COREFP	70

Point 9	<i>Médias et technologies de l'information et de la communication, MITIC</i>	
	<i>Éducation aux médias</i>	
	Unité « Médias et TIC » de la CIIP – Site e-media	71
	Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE	72
	Commission des ressources numériques pour l'enseignement, CORENE	73
Point 13	<i>Enseignement spécialisé</i>	
	Conférence de la pédagogie spécialisée, CLPS	75
Point 14	<i>Politique culturelle</i>	
	Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	77
Point 15	<i>Intégration de la formation vers un développement durable</i>	
	Éducation en vue d'un développement durable, EDD	79
Point 17	<i>Recherche et documentation</i>	
	Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP	81
	Commission de la coordination de la recherche en éducation, CORE	84
Point 18	<i>Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR</i>	
	Commission CIIP-GPSR	85
QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES		
	<i>Textes officiels</i>	89
	<i>Comptes</i>	
	Bilan consolidé de la Conférence. Situation au 31.12.2012	91
	Comptes 2012	92
	Budget 2012	93
	<i>Composition de la Conférence, de ses organes permanents en 2012</i>	94

Première partie

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIIP
POUR LES ANNÉES 2009 à 2012

Réalizations du programme de travail de la CIIP pour les années 2009 à 2012

Suivi des travaux

En grisé : le programme adopté par la CIIP le 27.11.2008

COLLABORATEURS SCIENTIFIQUES ET RESPONSABLES DE DOSSIERS

AEM	Alain Emery	MPE	Mathieu Perrin
BBI	Béatrice Brauchli	MPM	Marie-Paule Matthey, dès août
BRP	Béatrice Rogéré Pignolet	OMA	Olivier Maradan
CCS	Caroline Codoni-Sancey	PGG	Patricia Gilliéron Giroud → août
CGS	Christian Georges	PRO	Philippe Roduit
CME	Christian Merkelbach	RCL	Raymond Clavel
DFO	Daniel Forchelet	RSO	Roberto Stocco
JFJ	Jean-François Jobin	VMA	Viridiana Marc
JPM	Jean-Pascal Mougin	YDE	Yves Delamadeleine → août
MBE	Matthis Behrens		

1. ESPACE ROMAND DE LA FORMATION

Mettre en oeuvre la Convention scolaire romande (CSR) adoptée en 2008 renforçant la coordination et l'harmonisation entre les cantons ; avec le Plan d'études romand (PER) comme base.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
1.1 Harmoniser la structure scolaire.	CIIP	31.07.2014	Adoption le 25.11 du Règlement d'application de la CSR.		OMA
1.2 Organiser des tests de référence, en collaboration avec la CDIP.	CIIP	continu dès 2011	Participation aux discussions dans le cadre du groupe de pilotage HarmoS au niveau de la CDIP.	En attente des décisions de la CDIP	OMA
1.3 Introduire les Portfolios recommandés par la CDIP.	Cantons	2009 - 2012	Suivi de la préparation d'une stratégie commune.		BBI
1.4 Coordonner la formation initiale et continue des enseignants.	CLFE CLEO		Constitution CLFE.		MPM
1.5 Organiser les épreuves romandes.	IRDP	continu à partir du 01.01.2009	Remise d'un rapport esquissant la situation dans les cantons et les options techniques possibles. Travail en cours sur la modélisation de l'évaluation dans le cadre du PER. En attente des décisions du groupe de pilotage.		MBE
1.6 Elaborer des profils de connaissances/compétences.	IRDP	continu à partir du 01.01.2009	Remise d'un rapport de fin de projet. Publication d'un rapport scientifique. Suspension de la deuxième phase du projet en attendant les décisions CDIP. Participation au groupe de travail CDIP-USAM.		MBE CME
1.7 Dotation et grille horaire Etudier l'élaboration dans les cantons de l'Espace romand de la formation d'une grille horaire type pour chacun des trois cycles.		2009	Réalisé.		

2. PLAN D'ÉTUDES ROMAND (PER)

Adopter et mettre en œuvre le Plan d'études romand (PER).

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
2.1 Valide le texte définitif du PER, tenant compte de la consultation.	EPRO PER	31.03.2009	Réalisé.		YDE VMA
2.2 Informer et former le corps enseignant.	EPRO PER	continu dès août 2009	Réalisé.		
2.3 Réaliser les supports (papier et électronique) du PER.	SG-CIIP	31.12.2009	Une réimpression du PER a été faite pour la rentrée scolaire 2012. Le PER-Anglais pour les cycles 2 et 3 sera disponible en version papier début 2013 et en ligne sur le site du PER.	En continu	VMA JFJ CCO
2.4 Élaborer un concept d'évolution et de suivi du PER.	COPED	2010	La rédaction du PER-Anglais pour les cycles 2 et 3 a constitué la première évolution du PER.	Adoption par la CIIP le 22.11.12	CME VMA

3. POLITIQUE DES LANGUES

Poursuivre la mise en œuvre la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.1.2003.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
3.1 Anglais Choisir de nouveaux moyens d'enseignement pour les années 7 à 11. Préparer l'introduction de l'anglais au primaire (phase pilote). Introduire de nouveaux moyens d'enseignement.	UMER	2009 2010/11 dès 2012	Choix du moyen anglais réalisé en 2010. Lancement de la phase pilote 8 ^e à la rentrée d'août 2012. Généralisation des moyens 7 ^e dès 2013, 8 ^e dès 2014.		BBI
3.2 Enseignement facultatif d'une 3 ^e langue Étudier le potentiel de collaboration entre les cantons romands en ce qui concerne l'offre d'enseignement facultatif d'une troisième langue nationale.		continu dès entrée en vigueur d'Har-moS	Pas d'action en 2012.		
3.3 Eveil aux langues Développer des ressources EOLE pour le secondaire I et rééditer les volumes 1 et 2 d'EOLE, avec volet multimédia.	UMER	2010	Pas d'action en 2012.		
3.4 Portfolio européen des langues Suivre l'introduction du PEL II. Définir un concept d'introduction du PEL I.		2009-2012	PEL III : nouvelle édition réalisée. PEL II : suivi en cours. PEL I : pas encore de décision .		CDIP- BBI

4. FORMATION DES ENSEIGNANTS

Poursuivre la mise en oeuvre d'une collaboration et d'une coordination efficaces entre HEP.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouv. délai	Resp.
4.1 Mettre en place et coordonner les offres et programmes romands de formation des disciplines dites rares.	CAHR CLFE depuis sept. 2012	2010	Sous l'égide du CAHR, 6 didactiques sont actuellement enseignées au niveau romand. Il s'agit de la chimie, l'économie et droit, latin-grec, histoire de l'art, psychologie -pédagogie, musique.		MPM depuis sept. 2012
4.2 Mettre en place une offre de formation continue, notamment en anglais (introduction à l'école primaire).	CAHR	dès 2009 en continu	Les cantons et institutions de formation forment les enseignants dans ce domaine.		
4.3 Intensifier la collaboration avec la COHEP dans la mise en place de la Conférence des hautes écoles, ainsi que dans la mise en oeuvre de la LAHE.	CLFE CAHR	continu	Depuis septembre 2012, les institutions de formation sous l'égide de la Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) en collaboration avec le Conseil académique des hautes écoles romandes (CAHR) coordonnent les actions romandes de formation et de recherche en prévision, de la mise en oeuvre de la LAHE.	2015	

5. DEGRÉ SECONDAIRE II (CULTURE GÉNÉRALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE)

Participer aux développements des maturités professionnelle, spécialisée et gymnasiale ; assurer une offre harmonisée de validation des acquis à l'échelle romande ; favoriser des synergies entre les cantons pour abaisser les coûts.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
5.1 Participer aux travaux de la nouvelle ordonnance de maturité professionnelle (NOMPR) et du Plan d'études cadres (PEC) fédéral qui suivra ; le cas échéant, évaluer l'opportunité de créer un PER en application du futur PEC fédéral.		1 année après l'établissement du PEC fédéral, connu en 2009-2010	Le GT « MP » a examiné à deux reprises le contenu du projet de PEC mis officiellement en consultation par l'OFFT en 2012. La CLPO propose de construire un plan d'études commun romand puis de l'accompagner 3-4 ans post-entrée en vigueur.	Printemps 2013	JPM
5.2 Mettre en place une offre harmonisée de validation des acquis à l'échelle romande.		31.03.2011	La commission validation des acquis a siégé à trois reprises en 2012, assumant désormais essentiellement un rôle de coordination entre les cantons.	Permanent	
5.3 Mettre en oeuvre un concept romand de développement de la maturité spécialisée.		PEC 2010-2011	Plusieurs séances tenues en 2012, soit en plénière, soit dans le cadre de sous-groupes pour des thématiques plus spécifiques, ont permis de dresser un état des lieux et d'élaborer une feuille de route décrivant les démarches à effectuer.	Printemps 2013	

suite >>

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
5.4 Renforcer la coordination intercantonale pour les classes intercantionales ou romandes dans tous les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins.		permanent	La commission CLPO « Classes et accords intercantonaux » a siégé à trois reprises en 2012.	Permanent	JPM
5.5 Coordonner les mesures d'adaptation de la maturité gymnasiale selon les conclusions EVAMAR II.		dès 2009	Selon rapport annuel CIIP 2010 : <i>Dossier « Réforme des gymnases » entre les mains pour l'heure des CDIP et CESFG (Conf. suisse des services de l'ens. sec. II formation générale).</i>	Selon évolution du dossier au niveau national	

6. ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Garantir à tous les élèves un service d'orientation scolaire et professionnelle de qualité.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
6.1 En liaison avec le niveau suisse, coordonner pour la Suisse latine : une politique de gestion des qualifications et des compétences du personnel des offices d'orientation (validation des acquis, formation continue); une gestion globale du processus qualité adapté à l'OSP.	CLOR	continu	L'offre de formation continue est maintenant assurée par le CSFO et gérée par une commission paritaire CLOR-CSFO. Quelques cantons ont mis en place un système qualité. La CLOR suit ces travaux mais n'œuvre pas à un système de qualité romand.		DFO
6.2 Elaborer une stratégie commune d'utilisation des outils psychométriques informatisés (batterie romande de test d'aptitudes et d'intérêts).	CLOR	fin 2009	La Batterie romande de tests d'intérêts est opérationnelle depuis 2010. Celle de tests d'aptitudes l'est depuis l'été 2011.	Terminé	
6.3 Elaborer, en collaboration avec la CLEO : – des lignes directrices romandes pour la formation des spécialistes appelés à donner les cours de préparation aux choix professionnels en classe; – une définition commune des éléments d'orientation à faire figurer dans le bilan ou portfolio de compétences des élèves terminant leur scolarité obligatoire.	Groupe mixte CLOR-CLEO CLOR	fin 2010	Le rapport final a été livré à mi-2011 à la CLEO et à la CLOR. Seule la dimension concernant la formation des enseignants a été retenue. La CLFE a été interpellée à ce propos à fin 2012. Le groupe de travail « bilan en 8 ^e » a livré sa synthèse. Celle-ci a été intégrée dans les travaux du groupe mixte CLOR-CLEO.	Terminé Terminé	

7. MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET RESSOURCES DIDACTIQUES

Proposer et mettre à disposition des écoles et des enseignants des moyens d'enseignement et des ressources didactiques aux meilleurs prix et correspondant aux objectifs et finalités de l'école publique, dans les disciplines coordonnées à l'échelle de la Suisse romande.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
7.1 Assurer l'adéquation des moyens d'enseignements et ressources didactiques avec le PER.	COPEP GV UMER	continu	La COPEP constitue des groupes de validation (GV) pour chaque ME pour lequel elle doit constituer un préavis à l'attention de la CLEO.	Permanent	VMA MPE
7.2 Évaluation des Moyens d'enseignement Développer le processus d'évaluation continue des moyens d'enseignement.		continu	En cours.	2012	

suite >>

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
7.3 Français Choisir, éventuellement adapter ou réaliser des ressources pour l'apprentissage du français chez les élèves migrants de langue étrangère.		2009-2011	Reporté.	2013-2015	PRO
7.4 Français Réaliser une grammaire de référence.		2009-2011	Le manuscrit est rédigé et en cours de validation. Il sera mis à disposition des formateurs et enseignants intéressés au format d'un PDF enrichi.	2013	
7.5 Français Réaliser un ouvrage de référence pour les enseignants de français (degrés primaire et secondaire 1).		2009-2011	Le projet éditorial de cet ouvrage de référence sera remis au SG-CIIP en 2013.	2013	
7.6 Mathématiques pour les degrés 1 et 2 (actuellement école enfantine) Choisir, éventuellement adapter ou réaliser un ensemble de moyens d'enseignement et de ressources didactiques.		continu	Les projets éditoriaux seront remis au SG-CIIP en 2013.	2016	RCL
7.7 Mathématiques 3-6 Apporter les améliorations et développer les compléments nécessaires aux moyens d'enseignement et ressources didactiques existants.		2009-2010 continu	Les projets éditoriaux seront remis au SG-CIIP en 2013.	2015	
7.8 Mathématiques 7-8 Choisir, éventuellement adapter ou réaliser des ressources complémentaires électroniques. Apporter les améliorations aux moyens d'enseignement et ressources didactiques existants.		2009-2010	Les projets éditoriaux seront remis au SG-CIIP en 2013.	2013-2015	
7.9 Mathématiques 9-11 Apporter les améliorations et développer les compléments nécessaires aux moyens d'enseignement et ressources didactiques existants.		2009 puis continu	Moyens de 10 ^e publiés et introduits en 2012. Les travaux se poursuivent pour 11 ^e .	2013	
7.10 Mathématiques ressources électroniques Choisir, éventuellement adapter ou réaliser des ressources électroniques en vue d'intégrer les TIC à l'école, verticalité Math 1-11.		continu	En cours.		
7.11 Autres moyens (géographie, histoire, sciences) Choisir, éventuellement adapter ou réaliser une offre de moyens d'enseignement et de ressources didactiques.		dès 2009 continu	Géographie-Histoire-Sciences de la nature 1-4: – classeur didactique 1-2 réalisé en 2012; – suite pour 3-4 en cours, réalisation d'ici début 2014.		BRP
			Sciences de la nature 5-8: – moyen choisi par AOP en cours d'adaptation.	2013-2014	AEM
			Sciences de la nature 9-11: – mutualisation de ressources cantonales en partie réalisée.		AEM
			Histoire-Géographie 5-8: – travaux rédactionnels en cours.	2013-2016	BRP
			Histoire-Géographie 9-11: – préparation des projets éditoriaux.	2013-2017	BRP

suite >>

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
7.12 Plateforme romande numérique Mettre à disposition des ressources électroniques d'apprentissage en ligne dans un espace sécurisé (extranet); gérer une plateforme romande ressources électroniques d'apprentissage en ligne.	COMETE	dès 2009	Passage de témoin du groupe ENTER à la CORENE et poursuite des travaux. Collaboration avec le CTIE (educa.ch).	Permanent	DFO RSO
7.13 Enseignement spécialisé Etablir un catalogue des moyens existants – étudier la possibilité de choisir des moyens contenant des cursus suffisamment différenciés pour qu'ils puissent être utilisés dans l'enseignement spécialisé.	CES CSPS	2009 continu	Etude en vue de l'édition d'une brochure générale destinée aux enseignants et donnant des informations sur l'intégration d'élèves à besoins différents en classe. Etude des conséquences du retrait de l'AI sur la publication d'ouvrages destinés à des élèves présentant divers types de handicap (manuels en braille pour élèves aveugles, par exemple).	2013-2014	YDE MPM
7.14 Médias Choisir, éventuellement adapter ou réaliser une offre de moyens d'enseignement dans le domaine de l'éducation aux médias et aux TIC.	COMETE COPEP	2009	La CLEO ayant refusé qu'un ME MITIC soit élaboré, elle a donné mandat à la COPEP d'explorer la mutualisation de ressources permettant la mise en œuvre de MITIC. La COPEP répondra au mandat en 2013.		CGS CME VMA

8. PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Editer des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, répondant aux besoins actuels, de qualité professionnelle et au meilleur coût pour les apprentis et étudiants.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
8.1 Renforcer la collaboration avec les autres régions linguistiques dans le but d'éditions coordonnées.		continu	Plusieurs projets en cours.	Permanent	MPE
8.2 Reconduire le mandat OFFT pour les éditions CIIP-CREME.		2013	Contacts pris avec l'OFFT et étude des scénarii.		

9. MÉDIAS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ICT)

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
9.1 Aider les cantons à remplir les objectifs du Plan d'études romand en matière d'éducation aux médias, aux images et aux technologies de l'information et de la communication (MITIC).	e-media COMETE CORENE	continu	Participation du collaborateur scientifique à des sessions de formation mises sur pied par les HEP et aux travaux du groupe ENTER. Organisation de la 9 ^e semaine des médias à l'école.		CGS

suite >>

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12. 12	Nouveau délai	Resp.
9.2 Contribuer à l'évaluation, à la mise à disposition et à la production de ressources pédagogiques MITIC, en lien avec le Plan d'études romand (PER).	COMETE CORENE	continu	Travail de recensement de catalogage et de mutualisation entrepris via la CORENE et le GROCEDOP.		CGS RSO
	COPED		La COPED a défini un processus de validation de ressources électroniques qu'il s'agira de valider et mettre en place en 2013.		CME VMA
9.3 Maintenir et renforcer des partenariats entre les médias et les milieux de l'enseignement. Promouvoir de façon active l'usage des contenus médias et multimédias (notamment SSR).		continu	Organisation commune CIIP-RTS d'une enquête auprès des enseignants.		CGS

10. EVALUATION

Développer la cohérence de l'évaluation du travail des élèves dans l'Espace romand de la formation en édictant des lignes directrices et en produisant des outils adéquats, au service des enseignants.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
Évaluation du travail des élèves					
10.1 Développer et mettre en œuvre un dispositif (banque d'items) de gestion des épreuves communes romandes pour les branches mathématiques et français en fin de 9 ^e année scolaire.	IRDP	dès 2011	Analyse des méthodologies de classement d'items pour les disciplines Français et Mathématiques, premier prototype de banques d'items. Propositions faites dans un rapport transmis au nouveau groupe de pilotage EPROCOP- Profils-Indicateurs.	En fonction des décisions prises sur le plan national	MBE VMA
10.2 Développer une première version des épreuves communes romandes.					
10.3 Étudier l'élargissement des épreuves pour la fin de la 6 ^e et de la 10 ^e année scolaire pour ces mêmes disciplines.					
10.4 Analyser l'opportunité d'une extension du dispositif à d'autres disciplines.					
10.5 Adapter le matériel « Lingualevel » d'évaluation des compétences en langues étrangères pour la Suisse romande.			Reporté.	2014	BBI
Évaluation du système					
10.6 Suivre le développement du monitoring par tests de référence. Vérifier la validité et apporter des compléments aux modèles de compétence en vue de la création d'items servant à vérifier l'atteinte des standards de base (en collaboration avec le Bureau HarmoS de la CDIP).		continu	Suivi en parallèle aux travaux conduits par la CDIP.	2013-2016	OMA MBE CME
10.7 Analyser les liens de conformité entre standards de base et exigences du Plan d'études romand. Proposer des remédiations soit des standards, soit du Plan d'études romand.	COPED	dès 2011	Reporté.	2014-2015	VMA CME

11. TRANSITION

Améliorer le passage de l'école obligatoire au secondaire II ; du secondaire II au secteur tertiaire.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
Transition secondaire I-secondaire II					
11.1 Soutenir les jeunes ayant de la peine à intégrer le secondaire 2 (case management).		2011	Le projet de la CDIP intitulé « Transition scolarité obligatoire – degré secondaire II » est terminé.		JPM
11.2 Développer et mettre en place les profils de compétence connaissance romands pour les élèves en fin de la scolarité obligatoire (en lien avec la CCO de la CIIP et la CDIP afin d'assurer l'articulation avec d'autres dispositifs d'orientation). (En collaboration avec la Taskforce transition de la CDIP)		2011	Reprendre 1.6.		MBE
11.3 Assurer la participation aux réseaux scientifiques en matière de transition au niveau romand, suisse et international.		continu	Participation au « Réseau international de recherche sur l'éducation et la formation des jeunes (IRNYET) ».		
11.4 Participer aux activités de la Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et en formation (FREREF) sur la thématique de la transition entre scolarité obligatoire, formation professionnelle et emploi.	SG-CIIP		Rattaché à un groupe de travail de la CLPO.		

12. STATUT ET IMAGE DE L'ENSEIGNANT

Renforcer l'image de la profession enseignante.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
12.1 Poursuivre le partenariat avec le SER, dans le domaine du statut et de l'image de la profession enseignante.		continu	Pas d'activité en 2012.		
12.2 Développer et mettre en place une politique d'évaluation de l'enseignement.					
12.3 Harmoniser les conditions de la mobilité des enseignants.					

13. ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ					
Préparer l'avenir de l'enseignement spécialisé et l'harmonisation romande de l'offre et de la demande.					
Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
13.1 Mettre en oeuvre la RPT : réaliser la période transitoire ; coordonner les concepts cantonaux.	CES CLPS (depuis sept 2012)	31.11.2010	Les cantons romands sont à des phases différentes de la mise en oeuvre de leur concept. Tous sont bien engagés dans le processus.	2015	YDE → MPM
13.2 Adapter les objectifs de l'enseignement spécialisé en conformité avec l'accord CDIP relatif à la pédagogie spécialisée.	CES CLPS		Le suivi de l'application de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Il s'agit du suivi de l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée dans les cantons et de la création d'une commission de suivi de la procédure d'évaluation standardisée (PES) pour l'attribution des mesures d'aide aux enfants à besoins éducatifs particuliers découlant de l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée d'octobre 2007. Cette commission coordonnera les activités des cantons et sera une plateforme d'échange pour les utilisateurs de la PES. Elle tiendra ses séances deux fois par an.	2015	
13.3 Enseignement spécialisé et Plan d'études romand : adapter les Objectifs d'apprentissage .	CES CLPS CLEO	continu dès 01.01.2009	Les réflexions se poursuivent.	2015	
13.4 Scolarisation des enfants sourds et malentendants : mener à son terme l'Observatoire de la surdité ; poursuivre les projets d'Observatoire de la surdité.	HEPL CSPS CLPS	31.12.2009 dès 01.01.2010	La mise en oeuvre d'un observatoire des handicaps, à savoir les enfants sourds et malentendants a abouti à un rapport, actuellement publié sur les sites de la CIIP, de la HEP-VD à Lausanne et du Centre suisse de pédagogie spécialisé (CSPS) à Berne, sous le nom de rapport OPERA.	Rapport final OPERA Assurer une veille jusqu'en 2015	
13.5 Scolarisation d'élèves en situation de handicaps autres que la surdité ou la malentendance. Etudier la problématique des élèves souffrant de : malvoyance ; troubles du comportement.	CES CLPS CSPS	continu dès 01.01.2009	La CLPS poursuit cet objectif (priorités du programme d'activité de la CLPS).	Permanent	
13.6 Veille technologique Etudier l'impact des progrès techniques relatifs à divers handicaps sur la gestion des populations concernées.	CES CLPS CSPS	continu dès 01.01.2009	La CLFE poursuit cet objectif (priorités du programme d'activité de la CLPS).	Permanent	

14. POLITIQUE CULTURELLE

Maintenir et renforcer l'identité romande sur le plan culturel en vue de constituer en Suisse romande un pôle culturel fort selon trois axes.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
14.1 Proposer pour la Suisse romande un instrument permettant de donner des moyens de production à des spectacles théâtraux d'envergure susceptibles de toucher un large public et fédérer les ressources financières affectées à ce but.	CDAC	2012	Réalisé. (Création de l'association Label + théâtre romand en 2010).		CCS
14.2 Améliorer la formation préparatoire aux études de théâtre, afin d'accroître le bagage des candidats qui souhaitent se former à la HETSR ou dans des institutions du même type à l'étranger.	CDAC	2012	Réalisé. (Inventaire des filières préparatoires fait par la CDAC).		
14.3 Examiner la constitution d'un nouveau fonds romand de soutien à la création audiovisuelle, en intégrant la composante bernoise francophone.	CDAC	2012	Réalisé. (Création en 2011 de la Fondation romande pour le cinéma).		
14.4 Bibliothèques publiques : - développer des synergies entre les cantons, par exemple en créant une centrale d'achat commune; - favoriser l'accès des migrants aux bibliothèques publiques.			Non traité.		

15. INTÉGRATION DE LA FORMATION VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réaliser la notion de développement durable dans la pratique enseignante.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
15.1 Faciliter l'intégration du concept de développement durable au sein de l'école, dans l'enseignement et dans le PER : - coordonner les travaux du GREDD ; - coordonner les travaux du réseau Education en vue du développement durable ; - organiser les journées pratiques et les colloques annuels ainsi que le Forum bisannuel.	COPED	continu dès 01.01.2009	Les conceptions de MER intégreront autant que possible « L'éducation en vue d'un développement durable ». La mise à disposition de ressources mettant en œuvre la Formation générale pourra se faire dans les années à venir, la validation de telles ressources devant être prochainement définie.	Permanent	YDE BBR VMA

16. RELATIONS ÉCOLE-PARENTS / SOCIÉTÉ

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
16.1 Soutenir activement une participation institutionnalisée des parents dans l'école.	SG-CIIP		Discussions reprises dans le cadre de la commission consultative des partenaires (COPAR).	Permanent	OMA
16.2 Délimiter le rôle des parents et des enseignants dans la mission de l'école.					

17. RECHERCHE ET DOCUMENTATION (Voir aussi le rapport annuel IRDP, document séparé)					
Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
Missions principales de l'IRDP					
17.1 Consolider les coopérations entre acteurs de recherche romands en fonction des besoins de l'Espace romand de formation.	IRDP	continu	Soutien d'associations de chercheurs dans des domaines importants pour la CIIP (évaluation, didactique du Français langue 1). Collaborations accrues avec des HEP, en particulier BEJUNE. Création d'un réseau de recherche pour le préscolaire. Participation à plusieurs comités scientifiques.		MBE
17.2 Préparer et instrumentaliser les travaux du Conseil de la recherche en éducation (CRE) et favoriser dans ce cadre la mise en réseau, le rapprochement et la collaboration des équipes de recherche en éducation, y compris celles du niveau tertiaire.		continu	Pas de séance du CRE en 2012. Adaptation du mandat de la CORE.		
17.3 Gérer la coordination et participer aux recherches en éducation et en formation au niveau romand dans les domaines d'évaluation : - des systèmes de formation ; - des standards ; - des curriculums ; - des moyens d'enseignement ; - des didactiques en langues et mathématiques ; - des établissements de formation ; - des pratiques enseignantes et des apprentissages, ainsi que des performances des élèves.	IRDP	continu	Cf. 1.2, 1.5, 1.6, 11.3, 17.1. Participation aux activités de la CIIP. Evaluation des moyens de mathématiques 7-9. Problématique de la protection des données personnelles. Contribution à l'analyse des résultats PISA. Travaux sur le CARAP, un cadre de référence pour les approches plurielles en langue. EOLE et patois, un projet d'adaptation de EOLE pour le Valais. Analyse des activités de lecture avec l'Université de Genève. Deux langues à l'école primaire et projet Passe-partout, étudiant l'introduction d'une deuxième langue à l'école primaire. Projet « Transition » dans le cadre du réseau IRNYET.		MBE
17.4 Assurer le suivi scientifique des innovations introduites dans l'enseignement par la CIIP, mise en place d'indicateurs pour l'Espace romand de la formation et l'élaboration d'études prospectives.		continu	Préparation des données pour le rapport pour la CIP-CSR. Premier rapport soumis au Secrétariat général. En attente des décisions du groupe de pilotage EPROCOM-Profiles-Indicateurs.		
17.5 Assurer les services de documentation et de veille documentaire pour l'ensemble des organes de la CIIP.		continu	Activités courantes de documentation. Élargissement vers des travaux de vulgarisation. Migration sur RERO.		

18. GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE					
Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.12	Nouveau délai	Resp.
Suivre le mandat de prestation confié à l'Université de Neuchâtel pour accomplir les missions du GPSR.	Commission scientifique GPSR-UniNE	continu (depuis 2008)	Publication d'un nouveau fascicule en 2012 (lettre G) .		DFO

Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS
ET
PARTENAIRES

Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, CIIP



Elisabeth Baume-Schneider
présidente de la CIIP

MANDAT

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 9 mai 1996. L'Assemblée plénière réunit les chefs des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Fonctionnement de la CIIP: en janvier 2012 sont entrées en vigueur les nouvelles bases statutaires et réglementaires adoptées le 25 novembre 2011. Un règlement de fonctionnement est venu compléter l'ensemble à partir d'avril, afin de régler les questions liées au personnel permanent et aux collaborateurs à durée déterminée de la CIIP, ainsi qu'aux questions de défraitements. Le 31 mai, l'Assemblée plénière (AP-CIIP) a renouvelé sa convention avec le canton du Tessin.

L'année 2012 représentant par ailleurs le début d'une nouvelle période administrative de quatre ans (2012 – 2015), l'Assemblée plénière a réactualisé au fil de l'année les mandats de tous les organes permanents, notamment en regard des nouveaux statuts, et a confirmé ou mis à jour leur composition sur la proposition des cantons et des associations disposant de sièges dans certaines commissions.

Au cours de l'automne, l'AP-CIIP a validé les organigrammes de la CIIP, du SG et de l'IRDP. Elle a procédé à une première lecture du programme d'activités 2013 – 2015, qu'elle a renvoyé aux conférences de chefs de service pour précisions et épuration.

Finances: l'Assemblée a adopté les comptes 2011 et le budget 2013 du Secrétariat général, de l'IRDP et du Fonds des moyens d'enseignement, sur la base du nouveau règlement de gestion financière, ainsi que ceux du GPSR et de RERO.

Mise en œuvre de la CSR: l'Assemblée plénière a adopté et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la troisième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la convention scolaire romande, assorti d'un certain nombre d'indicateurs statistiques.

Plan d'études romand: l'Assemblée plénière a autorisé la publication et la diffusion d'une brochure d'information sur le PER (actuellement pour le 1^{er} et le 2^e cycles, la version pour le 3^e cycle devant paraître en 2013), tout en demandant à la CLEO de préparer un concept simplifié pour l'information de base à remettre de manière commune aux parents d'élèves. En novembre, elle a adopté, après consultation, le premier ajout au PER, à savoir un complément pour l'enseignement de l'anglais de la 7^e à la 11^e année, qui entrera en vigueur à partir de la rentrée 2013 avec l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement romands d'anglais.

Thèmes traités
et réalisations

>>

Moyens d'enseignement et ressources didactiques: l'AP-CIIP a autorisé en mars le lancement d'un appel d'offres public pour un moyen d'enseignement transitoire au 2^e cycle et a pris acte fin mai de l'attribution du marché concernant la nouvelle génération de moyens d'enseignement d'allemand pour les 2^e et 3^e cycles (introduction à partir de 2014). En septembre, elle s'est entendue sur une définition commune pour les moyens d'enseignement romands (MER) et a validé la mise à jour des procédures de sélection et de réalisation des MER, en remplacement de la convention administrative de 2004 rendue caduque par l'entrée en vigueur du nouveau règlement de gestion financière.

Enseignement des langues: l'AP-CIIP s'est informée des interventions parlementaires ou associatives dans plusieurs cantons alémaniques au sujet de l'enseignement du français (report en 9^e et/ou dispenses pour certains élèves ou classes). Elle a pris acte avec satisfaction de la position ferme exprimée par les gouvernements cantonaux face à de telles demandes et décidé de rester attentive face aux tentatives de transgression de la stratégie des langues adoptée par la CDIP en 2004 et ancrée dans le concordat HarmoS. Suite à une conférence de presse du Syndicat des enseignants romands (SER), une délégation de l'Assemblée a reçu les délégués du comité du SER pour un échange de vues et a convenu de la mise sur pied, en 2013, d'une journée de bilan et de réflexion, 10 ans après l'adoption de la Déclaration de la CIIP sur l'enseignement des langues du 30 janvier 2003.

Processus de ratification de l'AES: l'Assemblée plénière a procédé tout au long de l'année à de multiples échanges à la suite de l'adoption par la CDIP de l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES), notamment en regard de cas particuliers comme l'expérience bernoise conduite à St-Imier dans le domaine de la santé.

Résiliation de la convention CIIP pour la Haute Ecole de Théâtre: dans la perspective de la nouvelle convention HES-SO, l'Assemblée plénière a donné compétence au Comité stratégique de la HES-SO pour déterminer les conditions de résiliation et de nouvelle gouvernance de la HETSRS.

Collaboration avec la RTS: lors d'une rencontre avec M. Gilles Marchand, directeur de la RTS, l'Assemblée plénière a décidé d'organiser une enquête auprès des enseignants quant à l'usage des ressources audiovisuelles, en particulier issues des productions RTS, désormais accessibles sur Internet. Les résultats de cette enquête, conduite en fin d'année, seront analysés et publiés en 2013. Par la même occasion, il a été convenu d'ouvrir en 2013 un poste nouveau au SG-CIIP dans le but de mettre en relation directe, de manière sélective, ressources RTS et objectifs du PER d'une part, moyens d'enseignement en histoire, géographie et sciences tout particulièrement d'autre part.

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2012 : les 15 mars, 31 mai, 20 septembre et 22 novembre. Elle a reçu une délégation du Syndicat des enseignants romands (SER) lors de sa séance de novembre.

La CIIP

Conférence des secrétaires généraux, CSG



Olivier Tschopp
président de la CSG

MANDAT

La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs de service qui assument une fonction analogue et désignés par le chef de département. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence.

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a en outre discuté des sujets suivants :

Thèmes traités

Evolution des structures et suivi du fonctionnement de la CIIP : la CSG a évoqué à chacune de ses séances des questions liées aux besoins de la CIIP en regard des mandats de ses organes permanents et du fonctionnement de son administration centrale. Elle apporte ainsi régulièrement ses conseils et son soutien au secrétaire général de la CIIP dans sa mission d'organisation et d'amélioration des prestations de la Conférence. Elle a entamé la réflexion sur la révision du mandat et de la composition de la Délégation à la langue française (DLF) et reporté à 2013 les décisions la concernant.

Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions : la CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions, de communication, de financement (recapitalisation de la caisse de pension du personnel *prévoyance.ne*), de gouvernance (nouveaux statuts du RERO ou restructuration du GPSR), des demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ou des projets d'organes permanents, comme la mise sur pied d'un observatoire du handicap, appelé à recueillir de 2013 à 2015 des données sur l'autisme en Suisse romande ou comme la feuille de route du groupe de travail Maturités spécialisées.

Consultations et échanges d'informations : les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions diverses transmises au Secrétariat général.

La CSG s'est réunie à six reprises : les 8 février, 28 mars, 2 mai, 22 août, 24 octobre et 29 novembre.

La CSG

La séance plénière de la CSG avec les conférences de chefs de service a eu lieu les 29 et 30 novembre 2012 à Neuchâtel.

Mutations

Jérôme Amez-Droz, nouveau secrétaire général neuchâtelois depuis l'été, a succédé dès octobre à Violaine Blétry-de-Montmollin. La fin de l'année a coïncidé avec le départ à la retraite de Diego Erba, chef de la division scolaire du Département tessinois de l'éducation et de la culture et principal représentant du Tessin auprès de la CIIP; Emanuele Berger lui succédera dès janvier 2013.

Secrétariat général de la Conférence, SG



Olivier Maradan
secrétaire général de la CIIP

MANDAT

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle.

L'entrée en vigueur des nouvelles bases statutaires et réglementaires ont conduit le Secrétariat général à adapter ses procédures de travail et à édicter plusieurs directives d'application. Au cours de l'année sous revue et dans le prolongement direct de la réactualisation des mandats des organes permanents, les modalités de sélection et de réalisation des moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire ont été revues et précisées, de manière à mieux articuler le rôle des commissions impliquées et l'ordre de succession des phases d'élaboration, de consultation et de décision. Parallèlement, les modèles de contrats et de mandats ont été totalement revus avec l'aide d'un conseil juridique et diverses mesures d'amélioration de la circulation d'information au sein du réseau CIIP ont été prises.

Principal vecteur d'information à l'avenir, un nouveau site Internet ww.ciip.ch a été ouvert au début de l'année et sera continuellement enrichi dans les divers domaines d'activité. Il a été complété en fin d'année par un site extranet dont l'accès est réservé aux membres des organes permanents, qui peuvent y trouver les documents de séance, procès-verbaux et archives décisionnelles, ainsi que, pour l'ensemble des autres organes, des « brèves » signalant les principaux développements obtenus à chaque séance. Une lettre d'information, sur abonnement, suit désormais chaque séance de l'Assemblée plénière. Progressivement, des instruments de communication sont également mis à la disposition du réseau CIIP sur l'extranet.

La restructuration de l'Unité des moyens d'enseignement romands (UMER) s'est poursuivie, ses deux secteurs (scolarité obligatoire et formation professionnelle), y ayant été définitivement réunis tout en constituant deux entités comptables et administratives bien distinctes. De nouveaux instruments de gestion des projets et des réimpressions sont progressivement introduits. Depuis le 1^{er} juin, une planification des mises à disposition de moyens pour la scolarité obligatoire, fondée sur la planification financière adoptée par l'Assemblée plénière, est publiée sur Internet et remise à jour tous les six mois. Suite à la généralisation du PER, la réalisation des moyens d'enseignement romands constitue désormais un axe prioritaire soumis à une forte croissance, ce qui ne va pas sans soulever divers problèmes et requérir beaucoup d'énergie, alors même que l'UMER a souffert de plusieurs absences dues à la maladie.

Le Secrétariat a lancé en mai l'élaboration du prochain programme d'activité de la CIIP, qui ne couvrira exceptionnellement qu'une période administrative de trois ans (2013 – 2015), de manière à ce que coïncident par la suite, dès 2016, les objectifs quadriennaux et l'organisation et les mandats des organes permanents de la CIIP.

Activités

Mutations

Deux collaborateurs scientifiques ont quitté le SG à la fin août : *Yves Delamadeleine* a fait valoir son droit à la retraite et *Patricia Gilliéron Giroud* a renoncé à son poste pour réduire son temps d'activité. *Chantal Tomasoni*, collaboratrice administrative, s'est tournée vers d'autres activités au printemps et a été remplacée par *Camille Dubied*. *Michel Nicolet*, suite à une période de maladie, a été réengagé comme assistant scientifique.

Déjà en charge du secteur des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, Mathieu Perrin a pris au 1^{er} avril la responsabilité générale de l'Unité des moyens d'enseignement (UMER).

Du côté des collaborateurs scientifiques, à partir de la rentrée scolaire 2012 – 2013, *Marie-Paule Matthey* a pris en charge les dossiers de la formation des enseignants et de la pédagogie spécialisée et *Béatrice Rogéré Pignolet* a augmenté son temps de travail pour le suivi des dossiers de sciences humaines et sociales et de l'éducation au développement durable.

Personnel

Commission de gestion, COGEST



Michel Perriard
président de la COGEST

Mandat

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

Entrée en fonction en janvier 2012, la COGEST a principalement :

- pris connaissance de son mandat et organisé ses modalités de travail ;
- préavisé favorablement le budget 2013, ainsi que les comptes 2011 ;
- liquidé les portefeuilles de titres ;
- procédé à un échange de vue sur le contrôle de gestion et le contrôle interne, en lien avec la révision des bases légales et réglementaires ;
- encadré la mise en place d'un centre de réalisation UMER et la suppression du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques à fin 2012.

Thèmes traités et résultats

Quelques questions de principe et de méthode :

- mécanisme financier : pour la première fois (budget 2013), les cantons contribuent aux activités de l'UMER par un crédit d'investissement ;
- facturation de la TVA entre collectivités publiques distinctes (une modification de la loi est attendue) ;
- formalisation du type de révision des comptes pour un contrôle ordinaire ;
- décision de ne pas provisionner les vacances/heures supplémentaires ;
- préavis favorable à l'ouverture d'une provision relative à la recapitalisation de prévoyance.ne ;
- première lecture du règlement relatif aux signatures et pouvoirs d'engagement financier.

La commission de gestion s'est réunie à trois reprises en 2012 : les 20 janvier, 23 mars et 26 septembre.

La commission

Présidence : Michel Perriard, secrétaire général, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, Fribourg.

Secrétariat général : Florence Gillet, administratrice financière.

A la rentrée scolaire, Guy Lévy a remplacé Violaine Blétry-de Montmollin (démissionnaire), membre CSG représentant le canton de Neuchâtel.

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

MANDAT

La création de la CIP-CSR découle du contrôle parlementaire d'institutions intercantionales généralisé en Suisse romande suite à la « Convention du 5 mars 2010 relative à la négociation, à la ratification, à l'exécution et à la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger », appelée aussi « Convention des conventions » ou « Concordat des concordats ». Le mandat et le fonctionnement de la CIP-CSR sont décrits par les articles 21 à 25 de la convention scolaire romande.

Sous la présidence du député genevois Antoine Barde, la CIP-CSR s'est réunie à deux reprises, en présence de la présidente et du secrétaire général de la CIIP, le 25 juin à Lausanne et 23 novembre à Genève. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, avec la participation du secrétaire général de la CIIP.

Activités

La CIP a ainsi pris connaissance du rapport 2011 de mise en œuvre de la CSR, du rapport annuel 2011 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2012, qu'elle a transmis aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres. Elle a apprécié que lui soit fournis, avec le rapport de mise en œuvre de la CSR, des indicateurs romands, pour lesquels elle souhaite continuité, élargissement et comparabilité.

Le volet thématique de la séance de novembre a été consacré à la sélection et réalisation des moyens d'enseignement romands, ceux-ci prêtant toujours à beaucoup de questions et de requêtes de la part des députés. Les procédures, en partie nouvelles, ont pu être expliquées et exemplifiées à cette occasion par la présidente et le secrétaire général, avec l'aide d'un auteur de moyens d'enseignement et d'un président de groupe de validation.

La CIP-CSR donne l'opportunité aux quarante-neuf députés qui la constituent l'occasion de questionner la CIIP sur toutes sortes de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général. Le rapport annuel de cette commission a exprimé la satisfaction et la confiance s'établissant progressivement entre partenaires.

Conseil « Média-formation », CMF



Charles Beer
président du CMF

MANDAT

Le Conseil « Média-formation » (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la fusion de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration, amendée, a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.

Le CMF ne s'est pas réuni en 2012, préférant attendre les résultats de l'enquête sur l'usage des ressources multimédias par les enseignants (début 2013). Le principe de cette enquête a été adopté lors d'une rencontre entre une délégation de la Radio Télévision Suisse et l'Assemblée plénière de la CIIP, le 15 mars.

Par ailleurs, le groupe de liaison du CMF, composé de représentants de la RTS et de représentants du SG-CIIP et de l'enseignement, s'est réuni à quatre reprises (février, juin, septembre et novembre). Il a pris une part active à la définition des attentes, de l'échantillon et des articulations précises de l'enquête sur l'usage des ressources multimédias par les enseignants. Il a été informé des futures productions de la RTS susceptibles de faire l'objet d'une exploitation pédagogique et parfois consulté sur des modifications apportées à certaines émissions destinées à la jeunesse (« Lire Délire », « Pop Corn », « La Semaine des médias »). Les projets de la RTS relatifs à RTSdecouverte.ch et à l'unité jeunesse ont été présentés dans ce cadre. Le groupe de liaison a aussi pris acte de la volonté de la CIIP de renforcer la sélection et l'exploitation des ressources documentaires de la RTS, par l'engagement d'un collaborateur scientifique supplémentaire au secrétariat général.

Présidence: Charles Beer, Conseiller d'État genevois

Secrétariat: Christian Georges (SG-CIIP)

Le conseil

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Olivier Tschopp
président de la COPAR

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduire des réflexions communes, pouvant mener à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), d'inspecteurs scolaires (AIDEP), de directeurs d'écoles secondaires (CROTCEs) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

Suite à la création en 2010 de la CIP-CSR, la nature du Conseil de la coordination, institué par les Statuts de 1996, a changé au point que l'Assemblée plénière a décidé de la dissolution de cet organe d'information et de conseil, provisoirement remplacé en 2011 par une plateforme des partenaires (PPAR), puis devenue à partir du printemps 2012, sur la base des nouveaux statuts, la commission consultative des associations partenaires (COPAR), sous la conduite du président de la conférence des secrétaires généraux.

La PPAR s'est réunie à trois reprises au premier semestre, soit les 3 février, 16 mars et en composition partielle le 27 avril, poursuivant ses débats sur les dimensions éducatives de l'école, traitant de l'évolution de la pédagogie spécialisée et de l'intégration et collaborant étroitement à la préparation des brochures d'information sur le PER, pour lesquelles la PPAR a fortement déploré l'absence d'une diffusion large et coordonnée dans les cantons.

Devenue la COPAR à partir de mai, elle s'est réunie dans cette nouvelle composition les 22 juin et 5 octobre pour traiter de son fonctionnement, des procédures de sélection et réalisation des moyens d'enseignement romands (consultation), des besoins exprimés et collaborations possibles autour d'un nouveau bulletin d'information de la CIIP, et enfin des responsabilités lors d'événements scolaires organisés hors de l'établissement (journées ou camps sportifs, excursions, visites, voyages d'études). La COPAR n'a pas encore utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'Assemblée plénière de la CIIP.

Activités

>>

La COPAR s'est réunie à quatre reprises en 2012 : les 3 février, 16 mars, 22 juin et 5 octobre.

La commission

Présidence : Olivier Tschopp, chef du Service de la formation niveaux secondaire II et tertiaire.

Collaboratrices scientifiques : Caroline Codoni-Sancey (SG-CIIP) et Anne Froidevaux (IRDP) depuis octobre.

Secrétariat : Patricia Täis (SG-CIIP) jusqu'en octobre.

Mutations

La COPAR, dans sa forme définitive et sur la base des délégations désignées par les associations partenaires, a été nommée en mai 2012. La présidence en est confiée au délégué de la CSG, Olivier Tschopp (JU), et la vice-présidence au délégué de la CLEO, Michel Beytrison (VS).

Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2009-2012

ÉCOLE OBLIGATOIRE / PLAN D'ÉTUDES ROMAND

Point 2 du programme 2009-2012

Adopter et mettre en oeuvre le Plan d'études romand (PER).

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Daniel Brosy
président de la CLEO

MANDAT

La Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des Statuts de la CIIP.

Ces derniers lui confèrent plus particulièrement la mission de:

- procéder à des échanges réguliers relativement à la mise en œuvre du concordat HarmoS du 14 juin 2007 et de la Convention scolaire romande (CSR) du 21 juin 2007, ainsi qu'à la coordination et au suivi des instruments découlant de ces accords;
- soutenir et superviser les travaux conduits par la commission pédagogique (COPED) pour le suivi et l'évolution du Plan d'études romand (PER) et toutes les problématiques y relatives;
- commanditer, soutenir et contrôler les travaux du Secrétariat général et des diverses commissions en vue de la réalisation des moyens d'enseignement romands;
- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons.

Moyens d'enseignement (ME)

Le Plan d'études romand étant en phase d'introduction dans les classes de Suisse romande, la nécessité d'ajuster ou de rédiger des moyens d'enseignement (ME) cohérents avec le référentiel devient une tâche importante de la CIIP et, par conséquent, fait l'objet de nombreux points traités par la CLEO.

- **Français – cycles 2 et 3:** sur préavis de la COPED et de la commission de vérification y relative, la CLEO a avalisé le ME *L'île aux mots* 8^e ainsi que son guide pédagogique. Par ailleurs, alertée par la COPED via son groupe de validation, la CLEO a réinterrogé les buts d'un mémento grammatical et réorienté les travaux vers une grammaire de référence éventuelle pour la Suisse romande. Une conception d'ensemble de véritables mémentos élèves et d'un précis pour les enseignants sera discutée en 2013. Enfin, la CLEO ayant demandé que des compléments pour les ME actuellement mis en œuvre soient définis, une proposition lui sera faite en 2013.
- **Anglais – cycle 2:** suite à l'appel d'offre public, le ME *More!* 7^e (Cambridge University Press) a été l'objet d'une phase pilote durant l'année scolaire 2011-2012, soumise à observation par l'IRD. Les remarques recueillies chez les enseignants expérimentateurs, ainsi que les choix complémentaires d'ajustement, ont été intégrés autant que possible dans le ME afin d'en créer

>>

Thèmes traités

École obligatoire – Plan d'études romand

une version soumise à un groupe de validation de la COPED en novembre. Cette dernière a constitué son préavis à l'intention de la CLEO qui décidera ultimement, début 2013, du sort donné à ce ME.

- **Mathématiques – cycle 3**: en accord avec le rapport de la commission de vérification de la collection de moyens d'enseignement de mathématiques 9-10-11, la CLEO a avalisé les activités de 10^e. Le ME 10^e a été introduit à la rentrée scolaire 2012 alors qu'une validation similaire est prévue pour la 11^e en 2013, ainsi que celle concernant les commentaires pour les enseignants (en ligne).
- **Sciences de la nature – cycle 2**: suite à un AOP, l'ouvrage *Odysseo* de Magnard a été retenu comme moyen transitoire pour les années 5 à 8. La CLEO a demandé qu'il soit adapté selon le contexte romand et l'âge des élèves (pour les années 5-6), excepté un canton qui l'a acquis tel quel par urgence.
- **Sciences de la nature – cycle 3**: l'analyse de marché ayant mis en évidence la nécessité d'utiliser 3 à 4 ouvrages pour couvrir l'ensemble des apprentissages prévus par le PER et ceci uniquement pour fournir des ME de façon transitoire, la CLEO a décidé d'abandonner cette possibilité et de se tourner vers une mutualisation des ressources cantonales existantes. Débutés à la fin du printemps, ces travaux visaient d'abord une mise à disposition rapide, sur la plateforme du PER, de ressources pour les enseignants pour la rentrée scolaire. Les travaux se poursuivront en 2013 et permettront de caractériser une véritable mutualisation.
- **Connaissance de l'environnement – cycle 1** (Géographie-Histoire-Sciences de la nature): deux guides pour les enseignants constituent le ME pour ce cycle. Le premier concerne les années 1-2 dont l'analyse par une commission de vérification a été soumise en janvier à la CLEO. Celle-ci ne disposant pas de préavis de la COPED (alors en phase de reconstitution) un contre-argumentaire a été demandé aux auteurs. La CLEO a demandé des réajustements tenant compte des avis de la commission et des auteurs, permettant une introduction du ME en automne 2012. Les travaux pour le guide 3-4 sont en phase de validation et la CLEO traitera en 2013 la possibilité de l'introduire à la rentrée scolaire de 2013.
- **Géographie – cycle 2**: chaque canton a désigné un auteur pour rédiger, de façon toutefois coordonnée, les séquences d'apprentissage concernant son propre canton, d'autres séquences communes devant les compléter et assurer une cohérence de chaque ME cantonal ainsi constitué. Les modules de chaque canton ont donc été ciblés par les auteurs et feront l'objet d'un aval interne quand les parties communes seront validées au niveau romand.
- **Histoire – cycle 2**: le premier ouvrage étant conçu pour les années 5-6, la CLEO a décidé de décaler son introduction dans les classes à la rentrée scolaire 2014. La CLEO avalisera donc ce ME durant l'année 2013. Le second ouvrage couvrant les années 7-8 devrait par conséquent être introduit à la rentrée scolaire 2016.

Plan d'études romand (PER)

De manière générale, la mise en œuvre du PER sur l'ensemble de la scolarité obligatoire constitue un objet régulier des séances de la CLEO, sous-jacente à la majeure partie des points de son ordre du jour.

- **Documents d'information**: un groupe de travail a proposé un document d'information sur le PER, par cycle, destiné initialement aux parents, avec mission aux enseignants d'en accompagner la distribution. Soumis à la CLEO, les versions pour les cycles 1 et 2 ont été considérées comme dépassant l'intérêt seul des parents; la CLEO a donc proposé d'en ouvrir sa diffusion en la mettant à disposition sur la plateforme du PER, laissant le choix à chaque canton de l'acquiescer selon ses besoins et de procéder à la distribution qui lui siérait. La version pour le cycle 3 devrait paraître en 2013. Parallèlement à ces travaux, la CLEO clarifie actuellement un concept permettant de constituer un document sommaire destiné aux parents et pouvant être traduit dans diverses langues de la migration.
- **Groupes d'appui (GA)**: sur proposition de la COPED, un document présentant les principes de constitution et de fonctionnement de groupes d'appui a été soumis à la CLEO en septembre.

>>

École obligatoire – Plan d'études romand

Celle-ci en a approuvé le contenu et a reconnu la nécessité de constituer prioritairement certains groupes d'appui (GA). Le Secrétariat général de la CIIP procédera à leur mise en place en 2013.

- **PER – Anglais:** en accord avec le mandat avalisé par la CLEO en 2011, un groupe de rédacteurs a été chargé de compléter le PER de 2010, permettant l'introduction de l'anglais au cycle 2 à partir de la 7^e et nécessitant de réajuster en conséquence la description de l'anglais au cycle 3. Sur avis de la COPED et lui déléguant la responsabilité de procéder aux derniers ajustements, la CLEO a préavisé favorablement la version finale à l'intention de la CSG et de l'AP-CIIP, qui l'a adoptée en novembre. Un cahier couvrant le PER-Anglais pour les cycles 2 et 3 sera disponible dans les cantons début 2013.
- **Foire aux questions (FAQ):** une première version de cette FAQ avait été élaborée par le groupe de pilotage du PER en juillet 2011. La CLEO a donné mandat à la COPED d'en extraire un ensemble de questions communes à la Suisse romande puis d'en reprendre la formulation des réponses. En septembre, la CLEO approuvait une série de questions proposées par la COPED qui soumettra, début 2013, des propositions de réponse pour chacune.

Nouvelles bases légales CIIP

La CLEO s'est penchée avec attention sur son mandat, ainsi que sur la proposition de transformer la commission de l'enseignement spécialisé (CES) en conférence. Elle a livré sa position à l'intention de la CSG.

La CLEO a tenu cinq séances en 2012 : les 25 janvier, 22 mars, 13 juin, 19 septembre et 29 novembre, ainsi qu'une séance commune avec la CSG le 28 mars.

La conférence

Présidence :

- Léon Gurtner, chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue française à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) du canton de Fribourg jusqu'en juin ;
- Daniel Brosy, chef du Service de l'enseignement de la préscolarité et de la scolarité obligatoire du canton du Jura depuis juillet.

Collaboratrice scientifique : Viridiana Marc (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Composition du Bureau : Léon Gurtner (FR) jusqu'en juin puis Daniel Brosy (JU), Michel Beytrison (VS), Dominique Chételat (BE), Viridiana Marc (SG-CIIP).

Mutations : Léon Gurtner (FR) a pris sa retraite fin juin ; Hugo Stern lui a succédé.

Commission pédagogique, COPED



Christian Merkelbach
président de la COPED

MANDAT

Créée en 1998, la Commission pédagogique (COPED) assume une mission déterminante pour les dossiers à enjeux pédagogiques importants. Son mandat et sa composition ayant été revus en même temps que le règlement d'application de la CSR et de la réorganisation du SG-CIIP, elle a été reconstituée début 2012. L'introduction du Plan d'études romand (PER) et de nouveaux moyens d'enseignement sont au cœur de ce nouveau mandat. La COPED assure notamment le suivi et l'évolution du PER, veille à la conformité des moyens d'enseignement avec le plan d'études commun, supervise et conseille le développement de la plateforme du PER.

Collaboration avec d'autres commissions: les procédures ayant été entièrement revues pour l'ensemble des organes permanents et non permanents du SG-CIIP, la COPED, en collaboration avec la COMEVAL, la COMETE et la CORENE, a discuté des objets et des interfaces communs en cherchant à élaborer des critères et des régulations assurant un bon fonctionnement des divergences. Cette collaboration devrait être opérationnelle au printemps 2013.

Groupes d'appui pour les domaines et disciplines du PER (GA): la COPED, sur proposition du Secrétariat général, a discuté et amendé la composition, le mandat et le fonctionnement des groupes d'appui. La CLEO ayant défini les groupes prioritaires, ceux-ci seront mis sur pied au début 2013.

Ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA): la volonté de mettre à disposition des utilisateurs de la plateforme du PER des ressources, un processus de validation de ces RéEA est à définir. Une proposition est en cours de finalisation et devrait être stabilisée après discussion avec les commissions concernées et aval de la CLEO. Elle devrait permettre une validation menée en collaboration avec un groupe d'appui MITIC (constitué de la COMETE et de la CORENE) et des groupes d'appui disciplinaires sur la base de critères en cours d'élaboration.

Suivi PER

Document d'information concernant le PER: initialement destinées aux parents, deux brochures d'information présentant un *Aperçu des contenus du PER*, respectivement pour le cycle 1 et le cycle 2, ont été réalisées par le SG-CIIP. La COPED a participé à l'ajustement des textes en référence au PER, de même que la COPAR. La CLEO a considéré ces documents comme pouvant s'adresser également à d'autres publics et chaque canton en a commandé une version papier selon ses besoins. Une version pdf de ces documents est disponible sur la plateforme du PER (www.plandetudes.ch). Une brochure équivalente pour le cycle 3 est en préparation et sera éditée d'ici à l'été 2013.

Foire aux questions (FAQ) disponible sur la plateforme du PER: produite initialement à l'été 2011 par le groupe de pilotage du PER et remise aux départements cantonaux en vue de la mise en œuvre du PER, la FAQ a été soumise à l'approbation de la CLEO. Ayant repéré des ajustements et actualisations nécessaires, la CLEO a donné mandat à la COPED de procéder aux modifications. La COPED a procédé à une rédaction des réponses possibles qui seront soumises début 2013 à la CLEO

Thèmes traités

Réalisations

>>

École obligatoire – Plan d'études romand

avant les dernières améliorations. La FAQ devrait ainsi être finalisée et adoptée par cette dernière avant d'être accessible sur la plateforme du PER.

Plan d'études d'Anglais 7^e à 11^e: l'introduction de l'anglais en 7^e étant prévue dès 2013, le plan d'études couvrant cinq années scolaires, de la 7^e à la 11^e, a été réalisé par un groupe de travail mandaté par le SG-CIIP. Après examen de la COPED et de la CLEO, l'Assemblée plénière a adopté ce PER-Anglais le 22 novembre 2012.

Suivi des moyens d'enseignement

Suivi dossiers

Afin de fournir des préavis réguliers sur les moyens d'enseignement créés ou ajustés pour la Suisse romande, la COPED met sur pied des groupes de validation (GV). Ceux-ci sont chaque fois constitués de deux membres délégués par les cantons, de deux membres délégués par le SER et d'un membre de la COPED qui en assure la présidence. La COPED a ainsi délégué un représentant dans chacun des cinq groupes constitués en 2012, ces personnes étant chargées d'assurer le lien entre le GV et la COPED et de rédiger les rapports.

La COPED a traité de nombreux rapports intermédiaires ou finaux relatifs à divers moyens d'enseignement en cours d'élaboration. Elle a produit divers préavis adressés à la CLEO sur les dossiers suivants:

Français: le moyen d'enseignement 8^e de la collection *L'île aux mots*, ainsi que la réalisation d'une *Grammaire de référence*, ont été traités et préavisés par la COPED.

Géographie 5-6: la réalisation d'un moyen d'enseignement couvrant les années de 5^e à 8^e est en cours et le GV désigné a examiné les premières séquences de 5^e.

Histoire 5-6: un moyen d'enseignement couvrant les deux années scolaires est en cours d'élaboration et fait l'objet d'examens par lots successifs, sur deux ans, par le GV ad hoc.

Connaissance de l'environnement 3-4: des séquences couvrant *Géographie – Histoire – Sciences de la nature* sont en cours de validation.

Anglais 7^e: le moyen d'enseignement *More!* 7^e utilisé en phase-pilote et adapté selon les demandes des expérimentateurs a été examiné par un GV en vue de permettre sa réalisation pour la rentrée 2013.

Mathématiques: la commission de vérification des moyens d'enseignement *Mathématiques 9-11*, conservée telle quelle, poursuit son travail jusqu'en automne 2013. Ses rapports sont remis à la COPED pour préavis à la CLEO.

Sciences de la nature: l'ajustement d'un moyen d'enseignement de sciences pour le cycle 2 et la mutualisation de ressources pour le cycle 3 ne seront pas soumis à un GV, mais sont suivis de près par la COPED qui est régulièrement informée des options et évolutions de ces deux dossiers.

La commission pédagogique a tenu onze séances en 2012: les 27 janvier, 8 et 9 mars, 5 avril, 11 mai, 15 juin, 31 août, 27 septembre, 8 et 9 novembre, 14 décembre.

La commission

Présidence: Christian Merkelbach (BE).

Collaborateurs scientifiques: Viridiana Marc et Alain Emery (SG-CIIP).

Secrétariat: Concetta Coppola (SG-CIIP).

Plan d'études romand, PER

Mise en œuvre du PER

Le PER, adopté le 27 mai 2010, est progressivement introduit dans tous les cantons concordataires depuis l'année scolaire 2011/12 jusqu'en 2014/15. Selon les cantons, toutes les années scolaires exceptée la 11^e peuvent désormais être concernées par le PER depuis la rentrée scolaire 2012.

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
BE	années 1, 2, 5 et 9	années 3, 6 et 10	années 4, 7, 8 et 11	
JU	années 1, 2, 5 et 9	années 3, 6 et 10	années 4, 7, 8 et 11	
NE	années 1, 2, 5 et 9	années 3, 6 et 10	années 4, 7, 8 et 11	
FR	années 1, 2, 5 et 9	années 3, 6 et 10	années 4, 7 et 11	année 8
GE	années 1, 2, 5 et 9	années 3, 6 et 10	années 4, 7, 8 et 11	
VD		années 1 à 10 ¹	année 11 ²	
VS	année 9	années 1, 2, 5, 6 et 10	années 3, 4, 7, 8 et 11	

Introduction du PER pour chaque canton selon les années scolaires

Évolution du Plan d'études romand

Plan d'études anglais 7-11

L'introduction de l'anglais en 7^e dès la rentrée 2013 implique l'adaptation du plan d'études figurant dans le PER, en fonction du nombre d'années et des compétences fondamentales nationales (standards). Un groupe de travail a élaboré une nouvelle version du PER Anglais 7-11. Après examen de la COPED et de la CLEO, l'Assemblée plénière a adopté ce plan d'études le 22 novembre 2012. Il s'agit du premier élément d'évolution du PER.

Groupes de validation

Des groupes de validation (GV) fonctionnant sous l'égide de la COPED ont examiné les moyens d'enseignement en cours d'élaboration et en ont vérifié la conformité au PER et au public visé. La plateforme du PER a vu son usage facilité et amélioré par diverses adaptations.

Formation du corps enseignant

Les cantons ont poursuivi le processus de formation du corps enseignant en fonction de leur mise en œuvre du PER. L'ensemble du corps enseignant de la scolarité obligatoire a reçu une information générale et des offres spécifiques sont proposées (notamment en lien avec les nouveaux moyens d'enseignement).

¹ Excepté pour l'histoire au cycle 2 et au cycle 3 (attente du moyen d'enseignement romand) et pour l'introduction de l'allemand en 5-6, reportée à la rentrée 2014 et de l'anglais en 7-8, reportée à la rentrée scolaire 2015.

² Excepté pour l'histoire au cycle 2 et au cycle 3 (attente du moyen d'enseignement romand) et pour l'introduction de l'allemand en 5-6, reportée à la rentrée 2014 et de l'anglais en 7-8, reportée à la rentrée scolaire 2015.

>>

Documents d'information

Des brochures d'information donnant un aperçu des contenus du PER pour les deux premiers cycles (la brochure 3^e cycle paraîtra en 2013) et destinées aux enseignants et aux autorités scolaires ont été élaborées par le Secrétariat général et remises aux cantons en fonction de leurs besoins.

Une plaquette plus succincte destinée aux parents est en cours d'élaboration. Elle sera traduite dans les principales langues de la migration et remise, dès la prochaine rentrée, par les enseignants lors des réunions de parents d'élèves.

Plateforme du PER

La Plateforme du PER est la version Internet du Plan d'études romand, disponible à l'adresse www.plandetudes.ch ou www.plandetudesromand.ch. Ouvert à toute personne intéressée par le plan d'études, son contenu correspond à l'ensemble des trois coffrets de la version imprimée.

Il existe de nombreux liens entre les éléments du PER. Tirant parti des hyperliens, la plateforme permet d'accéder d'un clic aux éléments liés qui, dans la version imprimée, peuvent se trouver dans des brochures, voire des coffrets différents. Parce qu'elle offre plusieurs entrées dans le PER, elle permet à chacun de trouver la manière de le consulter qui lui convient le mieux.

Parmi les autres exclusivités de la Plateforme, les *Spécificités cantonales*, dans la colonne *Indications pédagogiques*, où elles sont signalées par le drapeau du canton de référence. Un clic sur le drapeau ouvre le document PDF correspondant.

Des *Ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA)* sont présentées dans une liste séparée du plan d'études proprement dit, dans l'attente d'un processus de validation.

Nouveautés 2012

Plusieurs développements ont marqué l'évolution de la Plateforme du PER en 2012.

1. En avril, une présentation améliorée du PER a été mise en ligne : nouvelle interface de navigation (entrée par une vue d'ensemble du PER), amélioration de la lisibilité du réseau des objectifs d'apprentissage et de la présentation de ceux-ci. La navigation entre les objectifs d'apprentissage est facilitée. Cette refonte a permis de garantir des adresses URL permanentes pour toutes les pages et pour toutes les cellules des objectifs d'apprentissage. La version imprimable des objectifs d'apprentissage correspond maintenant à la présentation des objectifs d'apprentissage tels qu'ils apparaissent dans la version imprimée du PER.
2. Un travail important a été effectué au niveau de la base de données du PER pour permettre aux utilisateurs d'*Archibald 2*¹ de visualiser les éléments du PER sans quitter le programme de catalogage et de faire des liens jusque dans le détail de la progression des apprentissages.
3. Depuis l'été 2012, deux documents présentant un *Aperçu des contenus du PER* pour les cycles 1 et 2 respectivement sont disponibles sur la Plateforme en version PDF. Si une commande de ces documents en version papier a été passée par les cantons à la CIIP, on constate un grand intérêt de la part des internautes puisque ces documents ont totalisé plus de 14'000 téléchargements jusqu'en décembre.
4. Une étude d'ergonomie de la Plateforme du PER a été conduite par le SG-CIIP. Les résultats ont permis de corriger plusieurs défauts et d'améliorer le confort d'utilisation de la plateforme. Ils ont également confirmé que la Plateforme du PER rend service aux professionnels de l'enseignement et qu'elle est facile à utiliser.

¹ *Archibald 2*, qui est l'interface de catalogage mise au point par educa.ch pour alimenter la *Bibliothèque scolaire numérique*, comprend désormais un serveur d'ontologies du PER.

École obligatoire – Plan d'études romand

5. D'autres travaux ont été lancés à l'automne 2012 pour permettre le raccordement de la Plateforme à *educa.ID*², grâce auquel les enseignants de tous les cantons romands pourront accéder aux pages protégées de la plateforme à l'aide de leurs identifiants cantonaux habituels. Le dispositif devrait être fonctionnel à la rentrée scolaire 2013.
6. Divers documents ont été mis à la disposition des professionnels de l'enseignement dans des espaces protégés de la Plateforme. Une réflexion sur l'organisation de ces ressources est en cours.

Fréquentation en hausse

La fréquentation de la Plateforme du PER a augmenté de 50 % en 2012 par rapport à l'année précédente. Au total, 217'270 visites par 72'845 visiteurs, qui ont représenté 1'261'515 vues des pages du PER. Depuis l'introduction du PER dans le canton de Vaud, la fréquentation a dépassé à plusieurs reprises le seuil des 1'000 visites par jour.

Responsable du site et de la Plateforme du PER : Jean-François Jobin (SG-CIIP).

² Système d'identification fédéré, géré par *educa.ch*.

POLITIQUE DES LANGUES*Point 3 du programme 2009-2012**Poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.01.2003.***Délégation à la langue française, DLF**

François Grin
président de la DLF

MANDAT

La DLF remplit plusieurs mandats en rapport avec la langue française. Au plan international, elle représente la Suisse en diverses occasions (cf. point 3 ci-après) et au sein du réseau francophone OPALE. Celui-ci réunit les organismes de politique et d'aménagement linguistiques des pays francophones du Nord (Communauté française de Belgique, France, Québec, Suisse; www.reseau-francophone-opale.org). Au plan national, la DLF collabore avec les autres organismes qui s'occupent de questions linguistiques et coordonne l'organisation annuelle de la SLFF. Par ailleurs, elle formule des avis sur l'enseignement des langues et sur la politique linguistique et effectue des études sur les usages du français en Suisse.

À la demande du Secrétariat général, la DLF a soumis en avril 2012 un rapport faisant le point sur ses missions et son fonctionnement, et soumettant sept propositions de réforme visant à renforcer son efficacité.

1. Projet «Politique linguistique des universités et institutions de recherche (PLU)»

Un mandat de consultation a été confié à un chercheur externe, Guilhem Fernandez, entre octobre 2011 et avril 2012. Ce mandat a permis d'identifier, répertorier et classer divers documents contenant divers types d'informations dans ce domaine de la politique linguistique des universités et institutions de recherche, principalement pour la Suisse mais aussi pour l'UE. Certains résultats intermédiaires ont été présentés aux «Rencontres de Neuchâtel» en mars et au colloque de l'ACFAS à Montréal en mai.

Le mandataire a fourni une base de données très complète et un bref rapport de synthèse. La base, transformée par un informaticien en un prototype de base «interrogeable», devrait pouvoir être mise en ligne et servir ainsi de ressource interactive. L'outil doit par ailleurs servir à la formulation d'une prise de position argumentée de la DLF.

2. 17^e Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), du 16 au 25 mars

Pour l'édition 2012, la DLF avait pour double objectif d'inscrire de manière plus nette la SLFF dans les activités de la CIIP et d'équilibrer son budget (déficitaire en 2011).

La DLF a donc orienté son action vers les écoles et vers les apprenants du français de divers horizons. Elle a ainsi mis sur pied des animations théâtrales dans diverses classes des cantons de Neuchâtel, Genève et Valais et lancé un grand jeu-concours inspiré des Exercices de style de Queneau. Pour le reste, la DLF a réduit son engagement à la fois financier et physique dans l'organisation de manifestations culturelles, en se concentrant sur son rôle de coordinatrice. Grâce à ce repositionnement, les comptes 2012 sont équilibrés.

Activités

>>

Politique de la langue française

En matière de diversité et d'abondance des manifestations, la SLFF n'a cependant pas pâti du repositionnement de la DLF. Une centaine d'événements portant le label SLFF ont été organisés à travers la Suisse, impliquant la moitié des cantons. La DLF a pu se concentrer sur la co-organisation de quelques événements phares, comme la soirée d'inauguration qui s'est déroulée pour la première fois en Suisse alémanique, à Zurich, en présence de la Présidente de la CIIP Elisabeth Baume-Schneider, de la Conseillère d'État Régine Aepli (ZH) et de l'Ambassadeur de France Alain Catta.

3. Participation à la table ronde OPALE lors du Forum de la langue française, et table ronde VFVM (« Valeur du français, valeur du multilinguisme »)

La DLF a pris part aux activités du Forum mondial de la langue française qui s'est tenu à Québec du 2 au 6 juillet 2012. En particulier, son président a modéré la table ronde sur le thème « Assurer la place du français dans le monde du travail ». Cette table ronde, placée sous les auspices du réseau OPALE, était organisée par les instances québécoises de politique linguistique.

La DLF s'est aussi trouvée indirectement engagée dans le Forum par une autre action, initiée par son président sous l'égide de l'Observatoire Économie-Langues-Formation (ÉLF) de l'Université de Genève et financée par le Service de la francophonie du Département fédéral des affaires étrangères: une table ronde sur le thème « Valeur du français, valeur du multilinguisme ». Celle-ci a permis d'aborder de front la question des conditions précises sous lesquelles la promotion du français et la promotion du multilinguisme peuvent effectivement converger, et a notamment fait ressortir la nécessité d'une vision « polycentrée » du français, qui favoriserait un rapport à la langue sur la base duquel on pourrait mieux contribuer à la diffusion internationale du français, comme c'est déjà le cas pour l'anglais.

4. Actes du colloque « Langue et cohésion sociale » (Neuchâtel, 19-20 octobre 2010)

Les membres du groupe de travail sur ce dossier (Virginie Conti, Jean-François de Pietro et Marinette Matthey) ont finalisé le travail d'édition afin que l'ouvrage puisse sortir avant la rencontre OPALE de Montréal, début octobre. Celui-ci contient les textes des six communications qui avaient été présentées au colloque organisé par la DLF en 2010, la transcription (retravaillée) de la table ronde, ainsi que deux ajouts: une postface d'Alexandre Duchêne, et une introduction rédigée par les trois éditeurs (Langue, intégration, cohésion sociale... Quel rôle pour une politique linguistique?).

L'ouvrage a été largement diffusé auprès des instances concernées, en Suisse et dans les pays partenaires.

5. Rencontre du réseau OPALE et colloque « La place du français dans l'espace public » (Montréal, 1-3 octobre)

La DLF a participé à la rencontre des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques des pays et régions francophones du Nord (réseau OPALE), organisée cette année sous la responsabilité du Conseil supérieur de la langue française du Québec et de l'Office québécois de la langue française.

La DLF a fourni deux contributions au colloque qui s'est tenu, comme chaque année, en parallèle à cette rencontre. Elle a invité Alexandre Papaux, docteur en droit et ancien Juge cantonal à Fribourg, à présenter une allocution sur le thème « Droit suisse des langues: les limites de l'intervention de l'État ». François Grin a par ailleurs présenté une communication préparée par Virginie Borel (Directrice du Forum du bilinguisme, Bienne) intitulée « Paysage linguistique: l'approche du Forum du bilinguisme ».

6. Divers

Le nouveau site Internet propre à la DLF (www.dlf-suisse.ch), réalisé sur 2011 dans le cadre de la refonte du site de la CIIP, a été mis en ligne début 2012, tout comme la nouvelle version du site www.slff.ch.

Les membres de la DLF ont été invités à donner diverses conférences dans les domaines relevant du champ d'action de la Délégation (cf. liste sur le site de la DLF).

>>

Politique de la langue française

Ne sont mentionnées ici que les publications relevant de la DLF elle-même ; pour les autres publications des membres de la DLF, prière de se rapporter à leurs pages personnelles respectives sur Internet.

Publications

Aeby, S. & de Pietro, J.-F., « Introduction – L'orthographe en question : d'une journée d'étude à un dossier ». *La Lettre de l'AIRDF* 52, 2012, 7-13.

Aeby, S. & de Pietro, J.-F. (dir.), Dossier Didactique de l'orthographe : points de vue de la recherche et de la formation. *La Lettre de l'AIRDF* 52, 2012, 7-47.

Béguelin, M.-J., « L'évolution de la langue à travers les SMS (textos). Étude de corpus en milieu plurilingue », in X. North (dir.), *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones*. Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2012, 163-176.

Conti, V., de Pietro, J.-F. et Matthey, M. (dir.), *Langue et cohésion sociale. Enjeux politiques et réponses de terrain*. Neuchâtel, Délégation à la langue française, 2012.

De Pietro, J.-F., Matthey, M & Conti, V., *Langue, intégration, cohésion sociale... Quel rôle pour une politique linguistique ?* In Conti, V., de Pietro, J.-F. et Matthey, M. (dir.), *Langue et cohésion sociale. Enjeux politiques et réponses de terrain*. Neuchâtel, Délégation à la langue française, 2012, 9-33.

Grin, F., « L'instance de politique linguistique face à son public : comment répondre à un locuteur bien intentionné ? », in X. North (dir.), *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones*. Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2012, 287-295.

Matthey, M., « Que nous enseignent les erreurs d'orthographe systématiques chez les (plus ou moins) jeunes ? », in X. North (dir.), *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones*. Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2012, 239-245.

Fonctionnement**La Délégation**

Les membres de la DLF sont actuellement au nombre de 16. Le Bureau est constitué de François Grin, président de la DLF (ex officio), Jean-François de Pietro et Marinette Matthey.

Collaborateurs scientifiques : Matteo Capponi (60 %) et Virginie Conti (50 %).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (15 %).

La DLF a continué la réflexion de fond sur son fonctionnement et son organisation. Le nouveau mandat DLF devrait être avalisé au cours du premier semestre 2013.

Réunions

La DLF s'est réunie en séance plénière le 30 octobre. Le Bureau s'est en outre réuni à deux reprises : les 27 mars et 14 août.

FORMATION DES ENSEIGNANTS*Point 4 du programme 2009-2012**Poursuivre la mise en oeuvre d'une collaboration et d'une coordination efficaces entre HEP.*

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE



Frédéric Wittwer
président de la CLFE

MANDAT

La conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) a été instituée le 15 mars 2012, en remplacement de la conférence des directeurs des HEP et institutions assimilées (CDHEP), active de 2001 à 2011. La CLFE traite de l'ensemble des problématiques relevant de la formation des enseignants et des cadres pour les divers degrés d'enseignement.

Les premiers travaux de la CLFE ont porté sur :

Thèmes traités

L'identification de l'offre de formation, la gestion des flux d'étudiants et les besoins en enseignants

La CLFE a défini les lignes directrices de son programme d'activité. Elle prévoit de disposer d'une description synthétique du paysage romand et du Tessin de la formation des enseignants et des cadres en référence aux dispositions de la CIP-CSR. Elle s'intéressera en particulier aux dispositions prises afin d'assurer une régulation des admissions, la mobilité des étudiants et proposera au besoin des mesures coordonnées pour faire face aux risques de pénurie/pléthore dans les cantons romands.

La reconversion dans le métier d'enseignant

La CLFE étudiera, en collaboration avec le Conseil académique des Hautes écoles romandes (CAHR) les avantages et désavantages des modèles désormais autorisés par la CDIP pour élargir l'accès à la formation (validation par acquis d'expérience – VAE, admissions sur dossier – ADSM, formation), en vue de garantir la qualité de la formation tout en assurant la relève et une certaine coordination dans l'espace romand de la formation.

Le dispositif de formation des directeurs et directrices d'institution de formation – FORDIF

Afin d'accorder les visées stratégiques de la CIIP et d'ajuster les besoins et les offres de formation des cadres scolaires avec le consortium FORDIF (HEP-VD, IDHEAP, IUFE-UNIGE et IFFP), la CLFE a planifié le rattachement de la commission en tant que « Commission FORDIF ».

>>

*Formation des enseignants et des cadres***La formation continue et veille**

Les séances ont permis un échange d'informations permettant d'anticiper les problématiques liées à la formation continue des enseignants, des formateurs et des cadres. En fonction des besoins communs annoncés par les cantons et les conférences de chefs de service, la CLFE pourra organiser ou commanditer des actions intercantionales, en particulier auprès du CAHR ou directement d'une ou plusieurs Hautes Écoles.

La conférence s'est réunie à deux reprises en 2012 : les 28 septembre et 20 novembre.

La conférence

Présidence: Frédéric Wittwer (GE).

Collaboratrice scientifique: Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat: Angélique Schriber (SG-CIIP).

Formation en direction d'institutions de formation, FORDIF



Daniel Forchelet
président de la commission CIIP-FORDIF

Le dispositif de Formation en direction d'institutions de formation (FORDIF) a vu le jour en 2008. Il est constitué d'un consortium réunissant la Haute école pédagogique de Lausanne (HEPL), l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et l'Université de Genève (UNI-GE). Il propose trois niveaux de formation, correspondant à trois certifications consécutives et distinctes :

- **Certificat** (CAS, 15 crédits ECTS¹),
- **Diplôme** (DAS, 30 crédits ECTS),
- **Master** (MAS, 60 crédits ECTS), correspondant à trois certifications consécutives et distinctes.

Filière CAS

Suite à l'introduction du « Profil CDIP pour les formations complémentaires de responsable d'établissement scolaire », le CAS est passé de 10 à 15 crédits ECTS dès 2011. En conséquence, un nouveau contrat de prestations entre la CIIP et les Hautes écoles partenaires de la FORDIF a dû être conclu.

La première édition du CAS à 15 crédits - lancée en janvier 2011 avec 83 participants - s'est terminée en automne 2012 avec la remise de 81 certificats. La seconde édition du CAS à 15 crédits a débuté en janvier 2012 avec 60 participants.

Par décision du 22 juin 2012, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a reconnu, à l'échelon national, le CAS en administration et gestion d'institutions de formation de la FORDIF. Les porteurs d'un CAS sont dorénavant autorisés à porter le titre de « responsable d'établissement scolaire CDIP ». Les CAS délivrés par la FORDIF avant juin 2012 sont également reconnus, a posteriori.

Filières DAS et MAS

La formation menant au DAS - débutée en novembre 2010 - est arrivée à son terme. 20 participants ont reçu leur diplôme en automne 2012. La douzaine de personnes ayant débuté leur formation en novembre 2011, l'ont poursuivie en 2012 et la termineront au printemps 2013.

Conséquence du nouveau CAS à 15 crédits, le DAS a été adapté en 2012. Si un total de 30 crédits est toujours requis pour l'obtenir, 15 crédits additionnels sont désormais nécessaires (au lieu de 20). Pour obtenir le DAS, les titulaires de « l'ancien » CAS à 10 crédits devront effectuer le DAS à 15 crédits et le compléter par 5 crédits à choix dans l'offre de formation continue de la FORDIF.

L'ouverture d'un MAS, la suite logique du DAS, est prévue pour 2013.

Thèmes traités
et réalisations

1 European Credit Transfer System.

Formation des enseignants et des cadres

Participants à la FORDIF

Deux formations se sont terminées en 2012 : un CAS à 15 crédits (débuté en janvier 2011) et un DAS à 20 crédits (débuté en novembre 2010). Le tableau ci-dessous présente la provenance cantonale, l'appartenance aux degrés du système éducatif et la fonction des participants (en %).

	CAS 11-12	DAS 10-11
Provenance en % selon le canton		
Berne	6	5
Fribourg	19	16
Genève	10	53
Jura	0	11
Neuchâtel	22	0
Vaud	39	11
Valais	5	5
Provenance en % selon le degré du système éducatif		
Primaire	44	66
Secondaire I	32	29
Secondaire II général	7	0
Secondaire II professionnel	14	0
Tertiaire	2	5
Provenance en % selon la fonction		
Directeur/responsable d'établissement	37	68
Vice-directeur	20	0
Doyen	35	16
Inspecteur	5	0
Autres (resp. pédagogique, resp. de filière, etc.)	4	16

Dispositif d'évaluation de la qualité

Le consortium FORDIF a reconduit le dispositif d'évaluation de la qualité de son offre par les participants. Ce dispositif repose sur quatre éléments :

1. évaluation quotidienne de la qualité des journées de formation ;
2. évaluation par module de la qualité de la formation ;
3. évaluation de l'ensemble de la formation (CAS, DAS ou MAS) ;
4. mise sur pied d'un groupe de référents composé de participants aux formations.

Les résultats de l'évaluation de la qualité des formations sont présentés dans le rapport annuel d'activités de la FORDIF, disponible sur le site www.fordif.ch.

Une cérémonie de clôture a eu lieu le 30 novembre 2012 à la HEP de Lausanne.

La commission

Dans le cadre de son mandat, le Comité de direction FORDIF - composé d'un représentant par Haute école - s'est réuni à six reprises en 2012 (journées complètes de travail).

La Commission scientifique chargée du suivi du contrat de prestations s'est réunie les 21 mars et 27 septembre 2012.

Présidence : Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Au cours du premier semestre 2013, la commission CIIP-FORDIF sera intégrée dans le dispositif de la conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE).

DEGRÉ SECONDAIRE II

(culture générale et formation professionnelle)
Point 5 du programme 2009-2012

Participer aux développements des maturités professionnelle, spécialisée et gymnasiale; assurer une offre harmonisée de validation des acquis à l'échelle romande; favoriser des synergies entre les cantons pour abaisser les coûts.

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire, CLPO



Claude Pottier
président de la CLPO

MANDAT

La CLPO traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Principales décisions et principaux sujets débattus**Activités****Culture générale dans la formation professionnelle initiale**

Le 14 mars 2012, l'assemblée CLPO a dissout le groupe conseil « Enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale » (groupe conseil eCG), principalement pour deux raisons : d'une part le groupe a réalisé la grande majorité des tâches et missions contenues dans le mandat officiel daté du 26 septembre 2008 puis dans un nouveau projet daté du 10 août 2011 ; d'autre part, la place de la culture générale dans la formation professionnelle constitue une préoccupation désormais relayée par la CSFP. Suite à cette dissolution, la CLPO a officiellement et chaleureusement remercié Bertrand Chanez, président et secrétaire du groupe depuis septembre 2003, pour l'excellent travail réalisé, tout en soulignant l'engagement exemplaire de l'ensemble des membres du groupe.

S'agissant de l'évaluation de la culture générale dans la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE), les cantons romands ont exprimé lors de cette même assemblée leur volonté d'harmoniser la VAE à l'échelle romande.

Convention intercantonale CIIP réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile

Dans cette convention datant de 2005 et portant sur l'ensemble des degrés scolaires, la CLPO a identifié plusieurs éléments relevant du post-obligatoire devenus caducs suite à différents développements intervenus, dans l'intervalle, au niveau national. D'où la décision prise en assemblée le 19 juin 2012 de demander à la CIIP l'ouverture d'un chantier visant à réactualiser cette convention.

>>

Lors de sa séance du 20 septembre 2012, l'AP-CIIP s'est interrogée sur l'application de cet accord administratif. Elle a reconnu que, pour ce qui concerne le secondaire II, les comparaisons croisées des différentes dispositions légales et tarifaires actuellement en vigueur laissaient apparaître d'importantes différences et que de nouvelles filières de formation devaient également être prises en compte. Elle a donc décidé de mandater un groupe de travail issu des conférences de chefs de service CLPO, CLEO et CLPS, incluant une représentation aussi large que possible des sept cantons romands. Ce groupe se réunira dès 2013 et établira dans un premier temps un état des lieux exhaustif des problèmes et lacunes rencontrés dans le cadre de l'application de cette convention. Sur la base des éléments mis en exergue dans un rapport, l'AP CIIP décidera dans un second temps d'une révision de la convention elle-même ou de son annexe seulement.

Maturité professionnelle (MP)

Le plan d'études cadre (PEC) fédéral de la maturité professionnelle (MP) a passé avec succès l'épreuve de la consultation officielle. Le 30 novembre 2012, l'assemblée CLPO a convenu du maintien dans le plan d'action CLPO 2013-2015 d'un objectif de mise en œuvre de la nouvelle MP, avec les deux mesures ci-après, sous réserve d'une approbation par l'AP CIIP le 8 mars 2013 :

- élaboration de septembre 2013 à septembre 2014 d'un projet de plan d'études commun romand sur la base du nouveau PEC fédéral ;
- accompagnement du plan d'études commun dans les trois-quatre années qui suivront son entrée en vigueur, après son adoption par l'AP-CIIP à l'automne 2014.

L'idée d'un plan d'études romand a reçu le 8 novembre 2012 le soutien unanime des directeurs d'écoles membres du Réseau latin, tout comme des membres du GT CLPO « Maturité professionnelle ». De plus, cette proposition est soutenue et encouragée par l'OFFT (SEFRI).

Conditions d'admission à l'IFFP

Début 2012, la CLPO a appris que l'IFFP prévoyait que les maîtres professionnels titulaires d'un titre correspondant de la formation professionnelle supérieure (brevet et diplôme) suivent, en plus des requis figurant à l'article 46, alinéa 2 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) du 19 novembre 2003, une formation menant à la maturité professionnelle ou qu'ils attestent d'une formation équivalente pour être autorisés à enseigner des branches spécifiques à la profession. La CLPO est intervenue à plusieurs reprises auprès du Conseil de l'IFFP via son délégué, ainsi qu'à la CSFP, pour que l'Institut s'en tienne au requis figurant à l'article 46, alinéa 2 de l'OFPr et renonce à cette nouvelle exigence. Celle-ci menace les écoles professionnelles de ne pouvoir disposer en suffisance d'un personnel enseignant de qualité à même de transmettre le savoir prévu dans les Ordonnances de formation professionnelle initiale. En fin d'année, la CLPO s'est vue récompensée de ses efforts : le Conseil de l'IFFP a supprimé la référence aux équivalences des branches de maturité et accepté l'admission sans condition pour les candidats ayant suivi une école supérieure ou ayant réussi un examen professionnel supérieur (maîtrise) ; il a décidé que l'admission des personnes détentrices d'un brevet soit soumise à la présentation d'un dossier.

Aspects les plus significatifs des organes relevant de la CLPO

Commission « Classes et accords intercantonaux (CAI) »

Président: Claude Pottier (VS). Secrétaire: Sylvette Deguin (SG-CIIP)

La commission permanente « Classes et accords intercantonaux » a siégé à trois reprises en 2012 : le 11 janvier, le 2 mai, puis le 5 septembre.

Au cours de l'année, la commission a récolté d'importantes informations auprès des cantons romands et a abordé les thèmes suivants, afin d'affiner le pilotage et la gestion des dossiers et de ses préavis :

- mise à jour avec suivi de l'évolution annuelle des effectifs pour les classes intercantionales duales (CFC et AFP), les formations CFC à plein temps et les cours interentreprises ;

>>

Degré secondaire II

- synthèse des pratiques cantonales en matière de financement de la formation professionnelle supérieure (EP et EPS) et finalisation du formulaire de récupération des subventions hors cantons (modèle unifié de décompte pour les brevets et les diplômes);
- adhésion au nouvel AES et résiliation de l'AESS;
- poursuite des réflexions sur les tarifs futurs pour les stages MPC (de maturité professionnelle) et les stages de maturité spécialisées;
- analyse des taxes d'écolage des écoles ES publiques et privées en Suisse romande pour les élèves domiciliés dans le canton et hors canton;
- cours interentreprises pour les décorateurs d'intérieur et courtpointiers à Selzach et variante romande proposée à Yverdon;
- harmonisation et simplification des procédures de facturation des élèves suivant une formation dans des ES ou EP hors canton;
- révision de la Convention intercantonale CIIP.

Mutations: départ de Erwin Fischer (GE), Valérie Schornoz (FR), Isabelle Rohrbach (NE), Michel Desmeules (VD).

Commission « Validation des acquis (VAE) »

Président: Grégoire Evéquo (GE). Secrétaire: Sylvette Deguin (SG-CIIP)

La commission a pour mandat de coordonner la mise en place en Suisse latine des procédures de validation des acquis (VAE) et d'assurer des liens étroits avec la Confédération, la CSFP et les organisations du monde du travail. En 2012, le nombre de séances annuelles est passé de quatre à trois, les travaux de mise en place des procédures dans les cantons se déroulant sans problème et la commission jouant désormais plutôt un rôle de coordination.

Au cours de l'année, les thèmes suivants ont été abordés:

- l'étude et l'analyse du nouveau mandat de la commission;
- le financement du bilan de compétences dans le cadre des mesures du marché du travail;
- le développement de la validation des acquis pour les métiers de l'industrie des machines (Swissmem);
- l'intégration de la culture générale dans les procédures d'évaluation de la culture générale conformément aux directives de l'OFFT;
- l'indemnisation de procédures intercantionales de validation et la demande faite à la CSFP d'augmenter les tarifs et de faire aux cantons des recommandations qui vont dans ce sens.

Lors de ses trois séances (15 février, 5 juin et 16 octobre), la commission a également suivi attentivement les projets VAE menés en Suisse latine et a réparti les projets entre les cantons. Elle a également mené une réflexion sur les procédures à mettre en place lorsque les conditions ne sont pas requises pour faire de la validation des acquis. C'est le cas lorsqu'il y a une absence de profil de qualification et de conditions de réussite. A ce jour, seulement une vingtaine de professions sont agréées par l'OFFT. La commission considère que des solutions, telles que la modularisation de la formation, les écourtements de formation, la prise en compte des acquis sous forme d'attestations cantonales, constituent autant de pistes réalistes. La présentation en commission de la réorganisation du service de la formation continue du canton de Genève a suscité beaucoup d'intérêt car elle met en œuvre ces différentes actions.

Mutation: départ de Romaine Borgeat (GE).

>>

Commission « Coopérations multilatérales et européennes »

Président: Grégoire Evéquoz (GE). Secrétaire: Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP)

Suite à la décision prise le 25 novembre 2011 par l'AP CIIP, le secrétaire général a institué cette nouvelle commission le 19 juin 2012. Elle est chargée d'assurer les relations et la coordination avec les organes de coopérations multilatérales ou européennes dans le domaine des formations professionnelle et générale ainsi que de la formation des adultes.

La commission s'est réunie le 5 octobre pour sa séance constitutive. L'occasion de brosser une première ébauche d'inventaire des projets de mobilité auxquels les cantons sont associés et de dresser quelques constats:

- les sensibilités et expériences varient beaucoup selon les cantons;
- les effectifs de jeunes bénéficiant de tels projets demeurent très modestes, notamment en raison de nombreux obstacles, en particulier s'agissant de la formation professionnelle;
- le montage de ces projets est fort complexe;
- des participations à des projets européens plus importants qu'Interreg ressortent peu en l'état.

En 2013, la commission invitera dans un 1^{er} temps différents partenaires nationaux, avec possibilité pour chacun d'eux de présenter divers projets de mobilité qu'ils développent ou auxquels ils sont associés. Elle en fera de même dans un 2^e temps avec des partenaires internationaux (ex FREREF).

Groupe de travail CSG – CLPO « Maturités spécialisées »

Président: Olivier Tschopp (JU). Secrétaire: Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP)

Le 15 septembre 2011, la CIIP a mis en place un groupe de travail chargé d'accompagner et de suivre l'expérience en cours s'agissant de la mise en œuvre du modèle romand de la maturité spécialisée santé (MS santé). Il s'inscrit dans le prolongement des travaux menés par le groupe de travail CSG – CLPO « Elaboration du plan d'études cadre romand menant à la maturité spécialisée santé » (MS santé), dissout au terme de l'année scolaire 2010-2011 après accomplissement de son mandat.

Ce nouveau groupe de travail se voit également attribuer d'autres missions, en particulier d'élargir la réflexion aux autres MS. Plusieurs séances tenues durant l'année 2012, soit en plénière, soit dans le cadre de sous-groupes pour des thématiques plus spécifiques, ont permis de dresser un état des lieux et d'élaborer une feuille de route décrivant les démarches à effectuer. Elle sera soumise à l'AP-CIIP au début de l'année 2013.

Les travaux du GT en 2012 ont principalement porté sur les thématiques suivantes:

- le suivi du modèle de MS santé, sous l'angle d'un monitoring du parcours des élèves issus de la MS et de l'adéquation entre places de stages et capacités de formation;
- l'examen des décisions du Comité stratégique HES-SO concernant la régulation pour l'admission en HES travail social et ses conséquences au niveau du secondaire II et notamment de la MS social;
- la pertinence et les conditions à remplir au niveau de la Suisse romande et des différentes Hautes écoles concernées pour l'élaboration de standards communs, voire d'un PEC, relatifs à la MS arts visuels;
- les tarifs à appliquer pour les différents types de MS dans le cadre du réexamen de la convention CIIP du 20 mai 2005 réglant la fréquentation d'une école dans un autre canton que celui de domicile;
- la définition d'une terminologie commune autour des différentes MS.

Dans l'intervalle, le Comité de la CDIP a confirmé le préavis favorable de la Commission de reconnaissance relatif au modèle de MS santé présenté par les cantons romands, sans conditions particulières.

>>

*Degré secondaire II***Groupe conseil eCG (enseignement culture générale)**

Président et secrétaire : Bertrand Chanez (FR)

Le groupe s'est réuni à trois reprises en 2012. Le 16 janvier, il a principalement débattu autour des cartes de compétences culture générale pour la validation des acquis de l'expérience (VAE).

La séance du 20 mars a donné lieu à des échanges nourris en lien avec la décision prise le 14 mars par l'assemblée CLPO de dissoudre le groupe (cf. détails ci-dessus sous « Culture générale dans la formation professionnelle initiale »).

Lors de sa réunion de clôture organisée le 1^{er} mai, le groupe a finalisé le dossier remis le 22 mai 2012 à la CLPO contenant un courrier officiel, ainsi qu'un compte rendu des travaux effectués par le groupe depuis l'année 2000, accompagné d'une série d'annexes. Dans ce rapport, il a notamment recommandé l'organisation en Suisse romande d'assises autour du thème « Le futur de la culture générale », telles qu'elles ont eu lieu pour les cantons alémaniques à Aarau, le 16 mars 2012, sous l'égide de l'IFFP Zollikofen.

Groupe de travail « Maturité professionnelle (MP) »

Président : Claude Pottier, (VS). Secrétaire : Sylvette Deguin (SG-CIIP)

Le groupe s'est réuni à deux reprises en 2012, le 22 mars et le 5 avril, principalement pour examiner le contenu du projet de PEC fédéral soumis par l'OFFT en cours d'année à la consultation officielle. Sur la base des remarques faites lors de ces séances, le président a participé à une réunion de la commission CSFP « Formation initiale scolaire » chargée de préparer une recommandation CSFP remise ensuite aux cantons pour faciliter la rédaction de leur prise de position cantonale. Le contenu définitif du PEC MP connu, le GT « MP » a réitéré auprès de la CLPO sa proposition de construire un plan d'études commun romand (cf. détails ci-dessus sous « Maturité professionnelle (MP) »).

Divers

La CIIP a renoncé à une représentation de son secrétariat au sein du Conseil de la Fondation « La Science appelle les jeunes » (SAJ), suite aux changements de structures intervenus en 2012 dans cette institution.

La CLPO s'est réunie à quatre reprises en assemblée plénière en 2012 : les 14 mars, 19 juin, 27 septembre et 30 novembre.

La conférence

Le Bureau CLPO s'est réuni cinq fois.

Présidence : Claude Pottier (VS).

Collaborateur scientifique : Jean-Pascal Mougin, responsable du domaine post-obligatoire au SG-CIIP.

Mutations :

Fritz Winkelmann, chef du Service de la formation professionnelle (SFP) du canton de Fribourg, a rejoint le secteur privé et a été remplacé par Christophe Nydegger. Entré en fonction le 1^{er} mai 2003, Fritz Winkelmann a notamment œuvré en 2006 et 2007 comme vice-président de la CRFP (conférence dissoute au 31 décembre 2007, remplacée par la CLPO) puis a fait partie du Bureau de la CLPO depuis son entrée en vigueur en 2008.

Gianni Moresi, directeur adjoint de la Divisione della formazione professionale (DFP) du canton du Tessin, est parti à la retraite au 31 décembre, après 23 années d'expérience dans l'intercantonalité. Paolo Colombo, directeur de la DFP Tessin, lui a succédé.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE*Point 6 du programme 2009-2012**Garantir à l'ensemble des publics jeune et adulte un service d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire de haute qualité.*

Conférence latine de l'orientation, CLOR



Marc Chassot
président de la CLOR

MANDAT

La CLOR est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 10 des statuts. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou post-obligatoire, des jeunes et des adultes.

La CLOR – remplaçant l'ancienne *conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle (CCO)* – a poursuivi ses tâches conformément aux objectifs du programme de la CIIP.

Thèmes traités

Tests en ligne

Poursuivant sa stratégie à long terme quant aux tests d'intérêts et d'aptitudes en ligne utilisés par les offices d'orientation en Suisse romande, la CLOR a poursuivi sa collaboration avec le Centre suisse de services pour la Formation professionnelle (CSFO). Ce dernier assure ainsi pour le compte de la CLOR l'exploitation de ces tests et leur mise à disposition sur un portail unique.

La Batterie romande de tests d'aptitudes (BRTA) fournit aux élèves une évaluation situant les résultats d'un élève par rapport à ceux d'élèves romands de même degré scolaire ou d'élèves romands en première année de diverses filières du secteur de l'enseignement post-obligatoire. Destinée à une utilisation dans le cadre des services fournis par les offices cantonaux, elle constitue un outil d'orientation précieux, complétant le dispositif d'évaluation. Bien que la BRTA soit utilisable par les offices cantonaux depuis l'été 2011, des étalonnages complémentaires ont été menés jusqu'au printemps 2012 afin de maximiser la pertinence des indications fournies.

Au travers de la charte d'utilisation de la BRTA publiée en 2012, la CLOR rappelle que le recours à cette batterie de test s'inscrit dans une démarche volontaire accompagnée par un conseiller en orientation et que son usage est réservé aux services publics d'orientation.

Profil de formation complémentaire «enseignant-formateur en information scolaire et professionnelle (ISP)»

En 2008, la CLOR a déploré que la CDIP n'ait pas tenu compte des remarques romandes formulées lors de la consultation menée en 2007 sur le « profil de la formation complémentaire enseignant-formateur en information scolaire et professionnelle », jugeant excessif le volume de la formation

>>

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

prévue. Elle a alors inscrit dans son plan d'action 2009-2012 son intention de développer un « Concept latin de formation des spécialistes appelés à donner les cours de préparation de choix professionnels en classe ».

Le rapport final du groupe de travail chargé d'élaborer des lignes directrices latines en ce domaine, fort de quatre propositions mettant en exergue la répartition des tâches entre conseillers en orientation et enseignants au sein du processus d'ISP (information scolaire et professionnelle), a été livré en 2011 et soumis à la CLOR et la CLEO début 2012. Si les quatre propositions obtenaient l'aval de la CLOR, seule celle concernant la formation des enseignants obtenait celui de la CLEO. Prenant acte de la position de la CLEO, la CLOR a alors interpellé la conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) – une fois celle-ci constituée – dans le but d'établir un concept romand de formation des enseignants à l'ISP.

Projet innovant d'analyse de la demande

Lors des réflexions menées en 2011 sur la consultation en ligne, la CLOR soulignait que, face à la pléthore des divers sites et forum traitant de l'orientation, le positionnement unique et fort des offices d'orientation cantonaux auprès de leur public cible est le fruit des contacts personnalisés que les conseillers en orientation entretiennent avec les élèves. La CLOR considère que les modes de consultation personnalisée et en ligne sont complémentaires et s'attache à développer l'un et l'autre en maximisant la synergie et le bénéfice pour l'ensemble des publics visés.

Fort de la constatation que les services d'orientation, en ligne ou non, ne peuvent être de qualité que si la demande du consultant a été analysée avec pertinence, la CLOR a lancé en 2012 un projet visant à développer un module d'analyse de la demande de consultation en ligne. Ce projet devrait aboutir à une première version opérationnelle en 2014. Dans le but de soutenir le financement de ce projet, la CLOR a déposé fin 2012 une demande de subventionnement auprès du fonds d'innovation CDIP-ASOSP du CSFO.

Mise en place des stages pratiques de formation des conseillers en orientation

En 2011, la CLOR et l'Université de Lausanne (Unil) retenaient le principe d'un stage de formation pratique d'au minimum 360 heures, offrant la flexibilité nécessaire tant à l'Unil, aux étudiants et aux employeurs que sont les offices cantonaux.

En 2012, deux membres de la CLOR ont participé aux travaux de la commission de l'Unil chargée de l'opérationnalisation de ces stages. De plus, la CLOR et Jérôme Rossier, professeur et directeur de l'Institut de psychologie de l'Unil, ont défini conjointement le processus d'attribution des places de stage et la circulation de l'information entre les étudiants, l'Unil et les offices cantonaux d'orientation. Ces mesures seront effectives à la rentrée universitaire de septembre 2013.

Profil de compétences des documentalistes en orientation

Par l'intermédiaire d'un de ses membres et de plusieurs délégués des offices cantonaux, la CLOR a participé en 2012 au projet de la Conférence suisse des directeurs de l'orientation professionnelle et universitaire (CDOPU) visant à établir un profil de compétences national pour les documentalistes en orientation. Ce projet devrait se terminer en 2013.

La CLOR s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2012 : les 25 janvier, 30 mars, 5 et 6 juin, 19 septembre et 29 novembre.

Présidence : Marc Chassot (FR).

Collaborateur scientifique : Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

La conférence

MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET RESSOURCES DIDACTIQUES

Point 7 du programme 2009-2010

Proposer et mettre à disposition des écoles et des enseignants des moyens d'enseignement et des ressources didactiques aux meilleurs prix et correspondant aux objectifs et finalités de l'école publique, dans les disciplines coordonnées à l'échelle de la Suisse romande.

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, COMEVAL



Pierre Antille
président de la COMEVAL

Mandat

La commission d'évaluation des ressources didactiques est chargée de travaux d'analyse des besoins, de prospection et d'évaluation des moyens existants, de consultation, ainsi que de proposition de solutions communes pour répondre aux besoins avérés.

La COMEVAL s'est penchée en priorité sur les nouveaux moyens d'enseignement qui accompagneront le Plan d'études romand (PER), désormais introduit.

Elle a suivi attentivement l'avancée des différents chantiers afin de pouvoir répondre, au mieux, aux besoins de moyens d'enseignement exprimés dans les diverses disciplines.

En parallèle, la COMEVAL a assuré son travail d'évaluation et de suivi des dossiers dans les Langues étrangères, la Géographie, l'Histoire, les Sciences, la Connaissance de l'environnement, l'Éducation musicale et les Activités créatrices et manuelles.

De plus, plusieurs groupes d'experts, mandatés par la COMEVAL, ont finalisé :

- le rapport d'étude de marché sur les moyens d'enseignement en *Activités créatrices et manuelles* (années 1 à 11) ; suite à ce rapport, un groupe de travail a été chargé d'élaborer un projet éditorial pour un moyen destiné aux enseignants ;
- le rapport du groupe de travail chargé d'élaborer le projet éditorial sur le moyen d'enseignement en *Éducation musicale* (années 9 à 11). Le projet a été accepté et un livre de chants est prévu pour la rentrée 2013.

Des délégués de la COMEVAL et de la COPED se sont réunis en fin d'année pour élaborer une nouvelle grille de caractéristiques et de critères à prendre en compte dans l'analyse d'un moyen d'enseignement, de manière à y intégrer le respect des objectifs d'apprentissage du Plan d'études romand et certains aspects liés aux évolutions technologiques. La finalisation et l'entrée en vigueur de cette grille se réaliseront en 2013.

Thèmes traités

>>

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

La commission d'évaluation s'est réunie à six reprises durant l'année 2012 : les 1^{er} février, 21 mars, 23 mai, 27 juin, 26 septembre et 28 novembre. **La commission**

Présidence : André Allisson (NE) puis Pierre Antille (VS), dès le 26 septembre 2012.

Collaborateur scientifique : Roberto Stocco (SG-CIIP).

Secrétariat : Angélique Schriber (SG-CIIP).

Remplacements : dès le mois de mai, Michel Piller a été désigné par le canton de Fribourg afin de succéder à Léon Gurtner au sein de la COMEVAL. A cette même période, Didier Jacquier a été désigné par le SER pour remplacer Jacques-André Guillaume-Gentil.

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Yves Cretton
président COMOS

Mandat

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

Thèmes traités

- Discussions à propos du mandat réactualisé de la COMOS. Échanges sur l'organisation et la gestion des projets spécifiques, sur le rôle des cantons en charge de la réalisation de moyens d'enseignement et les modalités d'indemnisation;
- prise de position sur le projet de Procédures en usages dès 2012 pour l'acquisition et la réalisation de moyens d'enseignement romands, en particulier en regard des conséquences liées à la suppression du Fonds des moyens d'enseignement et à l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement relatif à la gestion financière au 1^{er} janvier 2012;
- élaboration, pour la deuxième fois, de la planification des réimpressions sur cinq ans en collaboration avec le SG-CIIP;
- réalisation du classeur *Connaissance de l'environnement CE 1-2*, des guides pédagogiques *L'Île aux Mots 7* et *L'Île aux mots 8* (ce dernier paraissant début 2013), du fascicule *Anglais du PER*, des fiches didactiques *Éducation physique et sportive (EPS)* et du *Memento de français 5-6-7-8* (édition modifiée par le canton de Genève);
- distribution et stockage des moyens d'enseignement *Que d'histoires*, *Grindelire*, *Mon manuel de français*, *L'Île aux mots*, *Atelier du langage*, *Français livre unique* et *Mathématiques 9^e et 10^e*;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes;
- participation active, par le biais de son président, aux travaux de la Commission de gestion chargée d'examiner et de préavisier à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel;
- constitution d'un groupe de travail chargé de renouveler l'outil informatique permettant la collecte et la consolidation des besoins cantonaux, ainsi que le suivi des travaux de réimpressions (projet *CATARO 2012*). Le groupe a défini le cahier des charges, lancé un appel d'offre et sélectionné le fournisseur. L'outil informatique sera opérationnel à la rentrée d'août 2013.

Thèmes traités

>>

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

La COMOS s'est réunie à huit reprises durant l'année 2012: les 9 février, 16 mars, 10 mai, 21 juin, 30 août, 20 septembre, 8 novembre et 13 décembre. **La commission**

Une petite délégation de la COMOS s'est rencontrée une fois afin d'élaborer un projet de prise de position sur le projet de procédures.

Le groupe de travail de la COMOS chargé du projet CATARO 2012 a tenu huit séances.

Présidence: Yves Cretton, Service de la formation tertiaire (SFT), du canton du Valais.

Collaborateur scientifique: Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Secrétariat: Séverine Erard (SG-CIIP).

Ressources didactiques et moyens d'enseignement

Français

En 2012 sont parus les moyens de français suivants :

- *Des albums pour dire écrire lire*, Séquences didactiques, Moyen d'enseignement/apprentissage, années 1 et 2 du Cycle 1 romand (Moyen d'entrée guidée dans l'écrit);
- *Dire écrire lire* au Cycle 1 de l'École romande (Guide d'enseignement pour le Cycle 1 sur l'apprentissage de la lecture et l'écriture);
- Guide pédagogique Supplément romand à l'édition 2011 de *Que d'Histoires ! 4^e*;
- Guide pédagogique *L'île aux mots 8^e*, ainsi que le manuel élève et le cahier d'exercices de cette collection dorénavant complète (années 5 à 8).

Avec la réalisation du Guide pédagogique de *L'île aux Mots 8^e*, le SG-CIIP a ainsi clos fin 2012 l'adaptation des collections de moyens d'enseignement de français retenues par l'Assemblée plénière dans sa décision du 21 juin 2007.

Dans le cadre du projet *Compléments pour l'enseignement du français*, il s'agit encore d'opérer un choix restrictif des moyens complémentaires référencés en 2012 par des groupes de travail pour chaque cycle et de privilégier les supports déjà existants sur le plan romand, ainsi que les productions cantonales susceptibles d'être mutualisées.

À partir de la réalisation prochaine d'une *Grammaire de référence*, consultable en ligne, seront mis en discussion, début 2013, les projets éditoriaux d'un précis de grammaire, destiné aux enseignants des cycles 2 et 3, et de deux mémentos grammaticaux destinés respectivement aux élèves du cycle 2 et du cycle 3. L'engagement des cantons sur ces projets n'est pas encore acquis.

Par la suite, les travaux dans le domaine du français se concentreront sur l'évaluation des collections introduites ces dernières années et sur une réflexion anticipée quant à leur évolution ou leur remplacement dans le futur.

Anglais 7–11

Les collections de moyens d'enseignement d'anglais, adoptées au terme d'un appel d'offres public pour les degrés 7 à 11, font l'objet d'une adaptation spécifique, fondée sur une phase pilote impliquant une cinquantaine de classes. Le moyen *More ! 7^e* sera introduit, dans sa version romande, à la rentrée 2013. L'évaluation de satisfaction des enseignants, élèves et parents, conduite par l'IRD au cours de la phase pilote, conclut sur des résultats très positifs et encourageants. Le même mécanisme (phase pilote – adaptation du moyen – introduction généralisée) se poursuivra jusqu'en 11^e année.

En fonction de leur agenda de mise en œuvre de la CSR, les cantons de Genève et de Vaud introduiront l'anglais respectivement une année et deux ans plus tard que les autres cantons romands.

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Allemand 5–11

L'allemand étant introduit depuis plusieurs années déjà dès la 5^e année (sauf le canton de Vaud où cela n'est le cas que depuis 2012), la CIIP a décidé de renouveler l'ensemble des moyens d'allemand, de la 5^e à la 11^e année. Sur la base d'un appel d'offres public lancé en octobre 2011, les nouvelles collections ont été choisies à la fin du printemps 2012. L'adaptation aux spécificités romandes est en cours; une phase pilote n'a pas été nécessaire.

Le moyen *Der grüne Max* 5^e sera introduit dans sa version romande à la rentrée 2014/2015, suivi chaque année du degré suivant jusqu'en 11^e année en 2020.

Mathématiques 9–11

Le réaménagement et la restructuration en profondeur des moyens d'enseignement pour les 9^e, 10^e et 11^e années arrivent à leur terme. Les ouvrages de 9^e année ont été mis à disposition des cantons pour la rentrée 2011-2012. L'introduction des moyens de 10^e année a pu être effectuée à la rentrée 2012.

Le matériel lié à la 11^e année sera disponible pour la rentrée 2013. Ces moyens, qui donnent entière satisfaction dans l'ensemble de la Suisse romande, sont complétés par un site Internet pour les enseignants.

Géographie–Histoire–Sciences de la nature 1–4

Le classeur *Géographie–Histoire–Sciences de la nature* 1-2 a été mis à disposition des cantons à la rentrée scolaire 2012. Les travaux de rédaction des situations d'apprentissage pour les années 3-4 ont débuté au printemps 2012.

Le groupe de validation a demandé un certain nombre de modifications et de corrections qui n'ont pas permis de respecter les délais prévus.

Le classeur *Géographie–Histoire–Sciences de la nature* sera mis à disposition des cantons début 2014.

Histoire et Géographie 5–11

5^e – 8^e années

L'Assemblée plénière a décidé en mai 2010 de :

- créer des moyens romands d'Histoire pour les classes 5-8;
- adapter le moyen de géographie fribourgeois *Loisirs et tourisme* pour les années 5-6 et les deux moyens *Paysages suisses* et *Géographie de la Suisse* pour les années 7-8.

Les travaux de rédaction des moyens d'enseignement pour l'enseignant et pour les élèves, entamés en avril 2011, se sont poursuivis en 2012. Au printemps, chaque canton a en outre désigné un auteur chargé de rédiger le moyen de Géographie 6^e, dont les thématiques sont contextualisées à l'échelle cantonale. Afin d'assurer la cohérence romande et de limiter les coûts, le travail est coordonné et réalisé à l'échelle romande. Les ouvrages de Géographie 5^e seront mis à disposition des cantons à la rentrée scolaire 2013, le travail se poursuivant pour les années scolaires subséquentes.

Par décision de la CLEO du 19 septembre 2012, les ouvrages d'Histoire seront finalement introduits pour les années 5-6 à la rentrée scolaire 2014, ceci afin d'éviter les coûts d'une impression provisoire pour la partie 5^e, le livre de l'élève étant commun aux deux années.

9^e – 11^e années

Deux groupes d'enseignants expérimentés chargés d'élaborer les projets éditoriaux des futurs moyens d'enseignement romands d'Histoire et de Géographie pour les degrés 9-11, chacun constitué de quatre enseignants de différents cantons, ont rendu leur rapport au début de l'été 2012. Les projets éditoriaux correspondants seront mis en consultation auprès des différentes commissions romandes concernées au début 2013. Pour la première fois sur la base des nouveaux règlements et procédures, il reviendra à l'Assemblée plénière de décider de l'ouverture des chantiers à partir de la rentrée scolaire 2013, en confirmant l'engagement des cantons pour leurs achats sur les quatre premières années d'introduction de chacun des deux moyens d'enseignement.

Sciences de la nature 5–11

5^e – 8^e années

A la suite d'un appel d'offres public lancé en février 2012, la collection *Odysséo Sciences, 64 enquêtes pour comprendre le monde* de l'éditeur français Magnard a été retenue. Afin d'adapter certaines activités au contexte romand et sa lisibilité à l'âge des élèves, les contenus du manuel d'origine seront légèrement révisés et répartis sur deux volumes : l'un, plus aéré, pour les élèves de 5^e et 6^e, et l'autre pour ceux de 7^e et 8^e. Un groupe de travail a listé les modifications estimées nécessaires. L'éditeur les a toutes acceptées. Le manuel 7-8 devrait être disponible pour la rentrée 2013 ; le manuel 5-6 au début de 2014, les supports destinés à l'enseignant restant inchangés.

9^e – 11^e années

Le groupe chargé en 2011 de l'analyse du marché a mis en évidence qu'aucun moyen d'enseignement ne couvrirait à satisfaction les besoins romands. En revanche, il a relevé qu'il existait dans chaque canton des ressources susceptibles de répondre – si elles étaient mutualisées – aux besoins des cantons dans un premier temps, en attendant la création ultérieure d'un moyen romand. Un groupe de travail intercantonal a été constitué en mai 2012 pour récolter et organiser ces ressources. Une première mise à disposition a été effectuée en juillet par le biais de la plateforme du PER et la seconde en décembre. Parallèlement, le groupe a clarifié le concept de mutualisation.

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Éducation physique et sportive

La réalisation des *Fiches didactiques 10 – 12 ans* a abouti en 2011. Leur mise à disposition a eu lieu dans la première moitié de l'année 2012.

Activités créatrices et manuelles 1–11

En juin 2012, la CLEO a décidé de l'édition d'un moyen d'enseignement spécifique romand *Activités créatrices et manuelles (ACM) 1-11*. Un groupe de travail préparera un projet de concept éditorial d'ici à la fin juin 2013, projet mis ensuite en consultation auprès des commissions concernées.

Musique 1–11

Méthodologie

Suite aux décisions de la CLEO en octobre 2011, un groupe de travail doit élaborer un projet de guide méthodologique pour l'enseignement de la musique. Ce concept éditorial sera livré à la fin mai 2013 et mis en consultation auprès des commissions concernées.

Recueil de chansons, cycle 3

Le concept éditorial ayant été adopté en juin 2012, les travaux rédactionnels et techniques ainsi que les demandes de droits ont pu suivre rapidement, en vue d'une parution en juin 2013.

*PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE*

Point 8 du programme 2009-2012

Éditer des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, répondant aux besoins actuels, de qualité professionnelle et au meilleur coût pour les apprenti-e-s et étudiant-e-s.

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



*Mathieu Perrin, SG-CIIP
président CREME*

MANDAT

La commission est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

La commission a soutenu et apporté sa contribution, au sens du mandat, à une série d'ouvrages de la formation professionnelle. Parmi ceux-ci :

Ouvrages

- Automobiles :**
- Hygiène, danger et sécurité pour carrossiers/carrossières peintre
 - Prescription de la loi fédérale sur la circulation routière pour carrossiers-tôliers serruriers sur véhicule
 - Histoire et connaissance de la peinture pour carrossiers/carrossières-peintres
- Bâtiment :**
- Base scientifique pour les professions du bâtiment
 - Formulaire: Base scientifique pour les professions du bâtiment
 - Agent d'exploitation : Canalisation, Maintenance et contrôles, Entretien et réparation des bâtiments
 - Agent d'exploitation : Chauffage, Maintenance et contrôles, Entretien et réparation des bâtiments
 - Agent d'exploitation : Électricité, Maintenance et contrôles, Entretien et réparation des bâtiments
 - Agent d'exploitation : Sanitaire, Maintenance et contrôles, Entretien et réparation des bâtiments
 - Agent/agente d'exploitation – CFC 4 – Espaces verts
 - CVC Dessin pour apprenti de 3^e année
 - Dessin professionnel pour les métiers de l'électricité. Partie 1, version élève
 - Dessin professionnel pour les métiers de l'électricité. Partie 2, version élève
 - Dessin professionnel pour les métiers de l'électricité. Partie 3, version élève
 - Dessin professionnel pour les métiers de l'électricité. Partie 1, version enseignant

>>

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

- Dessin professionnel pour les métiers de l'électricité. Partie 2, version enseignant
 - Dessin professionnel pour les métiers de l'électricité. Partie 3, version enseignant
 - Télécommunication – Livre d'étude de la télématique – élève – Version complète
 - Télécommunication – Livre d'étude de la télématique – élève – Version lacunaire
 - Télécommunication – Livre d'étude de la télématique – Version enseignant
- Commerce :**
- Vivre l'entreprise: Introduction au droit
 - Vivre l'entreprise: Modules 1 à 10 (édition 2012)
 - Tour de la question – jeu
- Santé Social :**
- Assistance à la consultation (mise à jour)
 - Hygiène et sécurité
 - Pathologie pour assistante médicale
 - Positions et techniques radiologiques (toiletage FR et DE)
- Technique :**
- OMA – Opérateur de machines automatisées – connaissances professionnelles – tome 1
 - Le décolletage de précision (mise à jour)
- Careum :**
- ASA: Manuel de formation AFP
 - ASA: Support complet en 2 classeurs
 - ASE: Support complet en 2 classeurs

De plus, plusieurs ouvrages sont sortis ou vont sortir, traduits de l'allemand grâce aux subventions de l'OFFT: En chantier

- Artisanat :**
- Vente pour fleuriste
- Automobile :**
- Connaissance de l'entreprise/refonte
 - Étude des couleurs pour carrossiers-peintres
- Bâtiment :**
- CM (Connaissance des matériaux)
 - C2 (Construction 2)
 - Géomaticiens (toiletage)
- Commerce :**
- Mathélémentaire
 - Économie et société 1 et 2
- Divers :**
- Projet Alpha+
 - Méthode FLEMO
 - Cahiers thématiques de droit
 - eCG brochures à thème
 - TIP Matu le guide
- DSS4 :**
- Administration
 - Alimentation et restauration
 - Entretien du linge
 - Wäscheversorgung
 - Wohnen und Reinigen
- Santé Social :**
- APH (mise à jour)
- Technique :**
- OMA tome 2

En chantier :

Aujourd'hui, les 18 délégués de la CREME suivent environ 30 projets en cours. Diverses collaborations sont entreprises pour 2013 afin de gagner en qualité. Un groupe pour la venue des nouveaux moyens d'enseignement s'est constitué. Il s'est réuni deux fois en 2012 et se réunira quatre fois en 2013.

>>

*Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle***Site Internet**

Site Cataro.ch

L'ensemble de ces ouvrages est maintenant accessible sur le site www.cataro.ch qui donne trois accès :

- a) grand public avec les indications et prix pour tout un chacun,
- b) enseignant (nécessitant un mot de passe) avec des téléchargements possibles,
- c) économistes (nécessitant un mot de passe) avec les prix « écoles ».

Ce site est en lien direct avec une base de données. Il permet aux économistes romands de passer leurs commandes en ligne. Ces commandes sont ensuite envoyées par e-mail aux fournisseurs.

Des zones de téléchargement sont disponibles. La réactivité pour palier aux diverses erreurs constatées sera ainsi plus grande.

La distribution des ouvrages *Santé-Social* édité par CAREUM, ainsi que les ouvrages du domaine de l'industrie édité par SWISSMEM, sont toujours à la charge de la CREME. Celle-ci a passé un accord pour couvrir la distribution des ouvrages de l'éditeur Compendio.

Au total, la CREME gère environ 250 ouvrages pour le compte de la formation professionnelle, en Suisse romande.

Nouveau groupe de travail

Avenir

Un nouveau groupe s'est constitué : le groupe MENU, sous la responsabilité de Daniel Forchelet (SG-CIIP). Il est constitué de représentants du Réseau latin des directeurs d'établissements professionnels, de responsables informatiques des services de l'enseignement post-obligatoire, d'un représentant de l'IFFP et d'enseignants issus de la formation professionnelle.

Il a pour but d'établir le fonctionnement futur de la politique numérique des moyens didactiques à destination de la formation professionnelle. Une définition a été créée et sera mise en lien direct avec un groupe de travail OFFT.

Un premier modèle sera présenté à la CREME en 2013 et divers tests seront alors réalisés.

La CREME s'est réunie à trois reprises en plénière en 2012 : les 3 février, 1^{er} juin et 21 septembre.

La commission

Le nombre croissants de dossiers à traiter a contraint la CREME à fonctionner sur des contacts bilatéraux avec les représentants des OrTra et des écoles.

Présidence : Mathieu Perrin, responsable UMER SO-FP (SG-CIIP).

Secrétariat : Christelle Tiberio, assistante UMER FP (SG-CIIP).

Mutations : le représentant du canton de Fribourg et domaines de l'artisanat, Christophe Nydegger, nommé à la fonction de chef de Service a été remplacé en septembre 2012 par Dominique Sudan, directeur de l'EPAC à Bulle.

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

Commission romande des économistes de la formation professionnelle, COREFP



Blaise Ruedin
président COREFP

MANDAT

Une commission romande des économistes de la formation professionnelle est instituée en qualité d'instrument d'évaluation des besoins quantitatifs et de gestion de la distribution au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands, ci-après « la commission » (COREFP).

La commission est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.

Site Cataro.ch

Tous les économistes ont implémenté le nouveau site Cataro début 2012. Le retour des utilisateurs montre un très bon taux de satisfaction.

TVA

Le système compliqué d'application de la TVA a soulevé de nombreuses questions. L'ensemble des économistes auraient souhaité une TVA unique de 2.5 % arguant que tous les supports étaient destinés à l'enseignement.

A défaut de donner satisfaction aux économistes, la réponse du Conseil fédéral à l'interpellation du Conseiller national Jacques-André Maire du 3 mai 2012 a apporté une réponse définitive à la question.

COREFP vs GREFP

Du statut de commission, la COREFP est devenu un groupe de travail (GREFP) au sens des définitions de la CIIP. Ce changement de statut ne modifie pas fondamentalement le travail au quotidien.

Projection pour 2013

La proposition de 2011 de mettre sur pied un groupe de réflexion sur le fonctionnement du groupe n'a pas eu de suite jusqu'à maintenant. La mutation de commission en groupe de travail devrait être une opportunité pour aller de l'avant avec cette idée.

Présidence : Blaise Ruedin.

La commission

La COREFP s'est réunie à deux reprises en 2013 : le 15 mars au CFPS / Sion et le 29 novembre au CFP SHR / Genève.

MÉDIAS, IMAGES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MITIC

Point 9 du programme 2009-2012

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information.

Unité Médias et TIC de la CIIP — Site e-media

En 2012, l'Unité Médias a notamment :

- organisé la 9^e *Semaine des médias à l'école* en Suisse romande (26-30 mars) et mis sur pied pour la première fois dans ce cadre un concours de chroniques radio, en collaboration avec la Radiobus vaudois ;
- assumé la refonte complète du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en migrant les contenus et en poursuivant la production et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées ;
- obtenu le renouvellement du soutien accordé par la section cinéma de l'Office fédéral de la culture (OFC), porté à 38.000 CHF annuels pour la période 2013-2015, en faveur de son projet de promotion de la culture cinématographique auprès des enfants et des jeunes ;
- contribué au contenu et aux modalités pratiques de l'enquête sur l'usage des ressources multi-médias par les enseignants, en partenariat avec la Radio Télévision Suisse, lancée en décembre ;
- édité pour les écoles le DVD *Des épaules solides*, à partir du premier long métrage d'Ursula Meier, ainsi que le DVD *Silence! on tourne III – L'image au cinéma*, pour donner un écho romand à une remarquable réalisation genevoise. Ces deux DVD ont été offerts à mille exemplaires à des établissements scolaires et enseignants romands, assortis de dossiers et de fiches élèves ;
- mis en ligne trois dossiers pédagogiques liés à l'émission *Histoire vivante* et réalisés en partenariat avec Alliance Sud et la FED (Fondation Éducation & Développement) ;
- pris part aux activités du réseau Cinééducation.ch, produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, de Visions du réel à Nyon, du NIFFF à Neuchâtel et de *Delémont – Hollywood* ;
- participé à la préparation et à la promotion des séries TV *La Semaine des médias* et *Lire Délire* en collaboration avec la Radio Télévision Suisse ;
- assuré l'accompagnement pédagogique de projections scolaires organisées à la Cinémathèque suisse (deux films, présentés pendant une semaine chacun) ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes ;
- participé aux séances du groupe de pilotage du Programme national de promotion des compétences médiatiques *Jeunes et médias*.

Thèmes traités

Responsable de l'Unité Médias : Christian Georges, collaborateur scientifique (SG-CIIP).

Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Collaboration d'une quinzaine de rédacteurs-pigistes externes.

Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE



Nicolas Martignoni
président de la COMETE

MANDAT

La Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement (COMETE) est chargée de promouvoir et de soutenir, par des mesures appropriées et des actions et collaborations coordonnées, l'éducation aux médias dans l'espace romand de la formation, en particulier dans le but d'assurer la réalisation des objectifs d'enseignement définis dans le Plan d'études romand (PER). Elle conseille les organes de la CIIP pour la définition et l'analyse des besoins relevant de l'éducation aux médias et de l'usage des MITIC dans l'enseignement, y compris pour ce qui relève de la formation des enseignants et de la prévention des abus. Elle constitue le groupe d'appui spécifique de la commission pédagogique (COPED) pour les questions liées aux MITIC et aux objectifs et éléments correspondants dans le PER.

La COMETE a été dotée de nouveaux statuts au printemps 2012 et remaniée durant l'été, du fait de la création en parallèle de la Commission des ressources numériques dans l'enseignement (CORENE). La commission entend faciliter la production et la mutualisation des ressources pédagogiques MITIC en lien avec le Plan d'études romand. Elle souhaite collaborer avec d'autres commissions CIIP à la validation des ressources pédagogiques MITIC mutualisées.

Lors d'une séance commune avec la CORENE, le périmètre du champ d'action de chaque commission a été discuté et une première répartition des dossiers définie.

MITIC dans le PER : suite aux propositions de la COMETE et à la demande de la CLEO, un mandat a été confié par le SG-CIIP à la Commission pédagogique (COPED). D'entente avec la CORENE et la COMETE, un groupe de travail mixte sera amené à définir le moyen de décrire, évaluer et valider les ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA), tout en proposant un concept de mutualisation et en évaluant la pertinence d'un outil de suivi romand des compétences MITIC des élèves.

Semaine des médias à l'école : la COMETE a défini le thème et les orientations de cette manifestation dont elle est censée assurer la promotion dans les cantons, via ses membres. La 9^e édition a vu la participation de près de 9'000 élèves (environ 430 classes inscrites). La commission a défini les contours de l'édition 2013.

La COMETE a tenu trois séances plénières en 2012 : les 4 avril, 6 juin et 19 septembre. Une séance commune avec la CORENE a eu lieu le 5 décembre.

Présidence : Bernard Jousson (GE) jusqu'à l'été ; remplacé ensuite par Nicolas Martignoni (FR).

Collaborateur scientifique : Christian Georges (SG-CIIP).

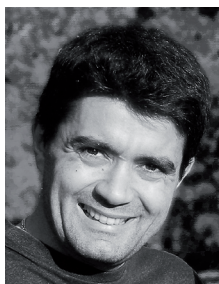
Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Thèmes traités

Résultats

La commission

Commission des ressources numériques pour l'enseignement, CORENE



Cyril Jeanbourquin
président de la CORENE

MANDAT

La commission des ressources numériques pour l'enseignement (ci-après CORENE) est instituée en qualité d'instrument de réflexion et de conseil pour la CIIP dans le domaine des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA), des bibliothèques numériques, des plateformes et portails éducatifs, ainsi que des innovations technologiques adaptées à l'enseignement. Elle est chargée d'assurer la veille technologique, de coordonner les travaux intercantonaux de compatibilité technique en la matière et de proposer des conditions cadre pour la mise à disposition de RéEA dans l'espace romand de la formation. Elle succède au groupe ENTER.

Dans ces toutes premières séances d'existence, la CORENE a clairement identifié les points suivants comme ses priorités d'action :

- référencement et catalogage des Ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA); stabilisation de la norme LOM-CH;
- problèmes d'identification et d'authentification des utilisateurs des diverses plateformes cantonales, régionales et nationales; protections des données, droits d'auteurs et équipement.

Afin de solutionner la problématique de l'identification, la CORENE désire renforcer la coordination entre les cantons et Educa.

Les travaux liés à la Bibliothèque scolaire numérique (BSN), ainsi que les réflexions menées autour de la plateforme du PER, feront partie intégrante des préoccupations de cette nouvelle commission permanente.

Sur demande de la CORENE, un groupe d'experts LOM-CH se réunira début 2013 pour valider la première version du LOM-CH, norme qui sera appliquée à toutes les RéEA.

Une collaboration a été instituée avec educa pour définir un système d'identification unique pour l'accès aux diverses plateformes (educalD).

Une collaboration avec les COPED, COMETE et CORENE a été confirmée pour définir les rôles et responsabilités de chaque commission.

La COMETE a tenu deux séances plénières en 2012: les 12 septembre et 14 novembre.

Une première séance réunissant COMETE et CORENE s'est tenue le 5 décembre.

Présidence: Cyril Jeanbourquin (JU).

Collaborateur scientifique: Roberto Stocco (SG-CIIP).

Secrétariat: Angélique Schriber (SG-CIIP).

Thèmes traités

La commission

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ*Point 13 du programme 2009-2012**Préparer l'avenir de l'enseignement spécialisé et l'harmonisation romande de l'offre et de la demande.*

Conférence de la pédagogie spécialisée, CLPS



Fouzia Rossier
présidente de la CLPS

MANDAT

Une conférence de chefs de service et de responsables cantonaux a été instituée le 31 mai 2012, sous le nom de conférence de la pédagogie spécialisée (ci-après CLPS), en remplacement de la commission de l'enseignement spécialisé (CES). La CLPS traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans et pour les divers degrés.

La conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) a poursuivi les travaux de la CES.

Thèmes traités

Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

La CLPS assure le suivi de l'application de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Les cantons travaillent à l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée, à la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES) et d'un outil informatisé pour l'attribution des mesures d'aide aux enfants à besoins éducatifs particuliers. La création d'une commission de suivi PES permettra de coordonner les activités des cantons.

Observatoire des handicaps

Les travaux concernant l'observatoire des handicaps, à savoir les enfants sourds et malentendants, a abouti à un rapport, actuellement publié sur les sites de la CIIP, de la HEP-VD à Lausanne et du Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) à Berne, sous le nom de rapport OPERA. La CLPS en assurera la veille.

Un projet d'observatoire consacré au trouble du spectre de l'autisme a été déposé le 31 décembre 2012.

Journée de réflexion

La journée de réflexion s'est tenue à Fribourg le 9 novembre 2012. Elle a réuni une soixantaine de responsables pédagogiques autour de la question du décloisonnement de la pédagogie spécialisée et de l'évolution du rôle des enseignants (spécialisé et ordinaire) et des spécialistes (médecin, psychomotricien, logopède, éducation précoce, etc.), en lien avec l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007.

>>

*Enseignement spécialisé***Informations pour les enseignants**

Dans l'optique d'informer les enseignants en vue de l'accueil des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers, la CLPS a projeté la création de fiches d'information réalisées par le Centre suisse de pédagogie spécialisée à Berne (CSPS). Le contenu des fiches concernera divers types de handicaps (troubles du langage, troubles auditifs et visuels, troubles de l'attention, haut potentiel, troubles du spectre de l'autisme).

Formation des enseignants spécialisés

L'ancienne CES s'est adressée à la conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) pour lui faire part de son inquiétude à l'égard du manque d'enseignants spécialisés pour les prochaines années. La CLFE a intégré cette question à celle plus vaste du risque de pénurie dans l'enseignement.

Veille technologique

La CES et la CLPS ont traité parallèlement diverses questions qui lui sont régulièrement adressées par des associations dans le domaine du handicap de la vue ou de la surdité notamment.

La CLPS s'est réunie à deux reprises en 2012 : les 13 septembre et 8 novembre (durant le premier semestre, les séances de la CES ont eu lieu les 19 janvier, 8 mars, 4 avril et 7 mai).

La conférence

Présidence : Fouzia Rossier (FR).

Collaborateurs scientifiques : Yves Delamadeleine (SG-CIIP), jusqu'à son départ à la retraite en août 2012 ; remplacé ensuite par Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat : Angélique Schriber (SG-CIIP).

POLITIQUE CULTURELLE*Point 14 du programme 2009-2012**Maintenir et renforcer l'identité romande sur le plan culturel en vue de constituer en Suisse romande un pôle culturel fort selon trois axes.*

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Aline Delacrétaz
présidente de la CDAC

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer l'application de ces décisions dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Pôle culturel romand

Les axes *théâtre* et *cinéma* du pôle culturel inscrit dans le programme d'activité 2009-2012 de la CDAC ont poursuivi leur développement.

- *Label+ théâtre romand*

Un deuxième concours dans le cadre du dispositif de soutien *Label+ théâtre romand* a distingué en septembre les deux compagnies suivantes :

- Théâtre en flammes, pour la production de *Seule la mer* d'Amos Oz, mis en scène par Denis Maillefer, et
- NUMERO23PROD, pour la production de *Giacomo*, mis en scène par Massimo Furlan.

En novembre, l'AP-CIIP a autorisé le lancement d'un troisième appel à projet en 2014/15 afin d'accroître le nombre de productions sur lesquelles l'évaluation de la phase pilote du dispositif *Label+ théâtre romand* pourra se baser. Si celle-ci se révèle positive, ce concours se poursuivra une année sur deux.

- *Fondation romande pour le cinéma (cinéforom)*

Créée en mai 2011 par les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, et Vaud et les villes de Genève et Lausanne, la Fondation romande pour le cinéma (cinéforom) est dotée d'un crédit annuel de 10 millions de francs.

En 2012, 52 % de ses aides ont été affectées au soutien complémentaire (41 projets) et 48 % à l'aide sélective (72 projets).

Thèmes traités

>>

Politique culturelle

La CDAC a reçu à l'occasion de sa dernière séance de l'année le secrétaire général de cinéforum pour faire un état des lieux.

Prochain programme d'activité

A l'instar de toutes les conférences de chefs de service, la CDAC a remis à l'AP-CIIP des propositions d'action à inscrire au programme d'activité 2013-15 en matière de politique culturelle. Deux thèmes novateurs et stratégiques ont été mis en avant : la politique du livre et la médiation culturelle à l'école.

Plan d'action 2012-2015 de la CORODIS

La CDAC a pris position sur le plan d'action 2012-2015 de la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS).

Demandes de soutien financier

La CDAC a traité de nombreuses demandes de soutien adressées aux cantons par des organismes culturels.

Statistiques culturelles

En compagnie du responsable du domaine *culture* à l'Office fédéral de la statistique (OFS), la CDAC a exploré des pistes pour améliorer la fiabilité des statistiques et permettre des comparaisons (tant nationales qu'internationales).

Préparation des séances de la CDAC suisse (plénières et comité)

Les dossiers traités au niveau suisse ont souvent fait l'objet de discussions préalables au niveau romand. Cela a été notamment le cas pour le projet de *Modèle d'encouragement coopéré de la danse*.

Révision du mandat de la CDAC

La CDAC a été consultée sur le projet de mandat révisé la concernant.

Atelier de New York

Les cantons du Valais, Fribourg, Jura Genève et Vaud ont quitté en fin d'année l'appartement loué collectivement à la *Red House* depuis plusieurs années comme résidence d'artistes. D'autres locations ont été conclues, à deux ou à trois cantons, à Manhattan et Brooklyn.

La CDAC a tenu quatre séances plénières en 2012 : les 24 février, 27 avril, 21 septembre, 9 novembre, ainsi qu'un séminaire de deux jours, les 14 et 15 juin.

La conférence

Présidence : Aline Delacrétaz, cheffe de la section francophone à l'Office de la culture du canton de Berne.

Collaboratrice scientifique : Caroline Codoni-Sancey (SG-CIIP).

Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP).

*INTÉGRATION DE LA FORMATION VERS UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE*

Point 15 du programme 2009-2012

Réaliser la notion de développement durable dans la pratique enseignante.

Éducation en vue d'un développement durable, EDD

Au terme d'un processus long et complexe, les deux fondations FEE et FED vont fusionner et se présenter à partir du 1^{er} janvier 2013 en tant que Fondation éducation.21, poursuivant les mêmes buts, dans une structure entièrement revue et mieux soutenue par la Confédération. Les nombreux partenariats seront révisés et certainement poursuivis, sinon élargis. La CIIP décidera dans le cadre de l'adoption de son budget 2014 si elle maintient une subvention à la nouvelle fondation, subvention qui sera le cas échéant assortie d'un contrat de prestations qui sera négocié au cours du premier semestre 2013.

Le mercredi 12 septembre a eu lieu, à Genève, la journée pratique de l'EDD, organisée par la Fondation Éducation et développement (FED) et la Fondation suisse d'Éducation pour l'environnement (FEE) avec la participation de la CIIP. Cette journée, dont le thème était *La consommation*, a débuté par une allocution du Conseiller d'État, Charles Beer, suivie d'une table ronde présentant les enjeux de cette thématique; ensuite des enseignants et des associations ont présenté leur projet lors des ateliers.

De nombreux enseignants, tous cycles confondus, ont participé à cette journée qui a favorisé les échanges entre les disciplines concernées, en particulier *Sciences de la nature*, *Géographie* et *Économie familiale*.

RECHERCHE ET DOCUMENTATION*Point 17 du programme 2009-2012**Soutenir la CIIP dans ses tâches de coordination de la recherche romande, d'évaluation des systèmes de formation et de suivi scientifique des innovations.*

Institut de recherche et de documentation pédagogique



Matthis Behrens
directeur de l'IRDP

**MANDAT – MISSIONS**

L'IRDP est chargé principalement de la coordination et du pilotage de la recherche en éducation en Suisse romande. Il soutient les activités de la Conférence par des expertises et par ses travaux scientifiques, conduit des travaux de recherche ou y participe.

La Conférence attend de l'IRDP un travail de mise en réseau, de coordination et de pilotage des milieux concernés en Suisse romande. Elle exprime ainsi la volonté d'établir un véritable pôle de recherche capable de se positionner au niveau national et international et de relever les défis de l'école de demain. Elle souhaite un rapprochement et une collaboration entre équipes de recherche en œuvre en Suisse romande.

L'IRDP est également mandaté pour mener des recherches seul ou en collaboration avec tous les milieux de la recherche de Suisse romande. Ses travaux jouissent d'une reconnaissance scientifique nationale et internationale attestée par plusieurs évaluations internationales y compris de l'OCDE. Les recherches se poursuivent particulièrement dans les domaines prioritaires définis dans le programme de la CIIP: évaluation des systèmes de formation, suivi scientifique des innovations et des réformes scolaires, études prospectives dans le domaine des didactiques et des supports d'enseignement et expertises à l'intention des différents organes de la CIIP.

Vers une évaluation romande

Pendant que le SG-CIIP et l'UMER travaillent d'arrache-pied à l'édition des moyens d'enseignement romands, l'équipe de l'IRDP prépare les instruments permettant de suivre l'évolution et les performances de l'*Espace romand de la formation* en construction. Ainsi se poursuivent les activités commencées il y a plusieurs années. L'année 2012 a toutefois apporté trois éléments marquants:

- une étude de faisabilité concernant des indicateurs pour l'*Espace romand de la formation*;
- l'élaboration d'un rapport scientifique sur les *épreuves romandes communes (EPROCOM)* visant à développer un modèle d'évaluation des compétences en rapport avec le Plan d'études romand (PER);
- le rapport *École et protection des données personnelles* qui se penche sur l'épineuse question de l'utilisation des données scolaires.

>>

Recherche et documentation

Cette dernière problématique est nouvelle. Elle a émergé lors des délibérations relatives à l'orientation à donner aux épreuves romandes communes : tout carnet scolaire ou épreuve produit des données, qui permettent d'abord de décrire les performances d'un élève. Lorsqu'on les agrège, on peut les utiliser pour décrire une classe, une école voire un système scolaire. Si ces données existaient pour toute la Suisse romande, on pourrait, à terme, cartographier ces différentes performances. Cependant, les chefs de département, dans le cadre de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP), se sont clairement engagés à ne pas utiliser ce type d'informations à des fins d'évaluation des enseignants ou de classement d'établissements. De plus, si les administrations scolaires sont soumises à des lois leur imposant de tenir à disposition de telles données, celles-ci doivent au contraire être protégées et gardées à l'abri de tout regard indiscret lorsqu'elles permettent d'identifier les élèves. Dès lors, il devient indispensable de définir avec soin quelles informations prélever et à quelles fins.

Ces contraintes renversent donc la perspective en matière d'évaluation. Si jadis le questionnement était plutôt technique et orienté vers la finesse méthodologique et la précision de la mesure des performances, l'accent est aujourd'hui mis sur l'utilisation des données qui est faite, ou qui peut être faite, à l'intérieur d'un système avec des acteurs dont les besoins d'information varient selon la fonction qu'ils occupent. Se pose alors toute une série de nouvelles questions : à qui sont destinées ces informations ? Avec quelle légitimation les obtient-on ? A quelles fins, mais aussi dans quelles limites peut-on les utiliser ?

La préparation d'une évaluation devient alors une forme d'ingénierie qui vise à développer un ou plusieurs dispositifs, dans un contexte où doivent se négocier des contraintes politiques, financières et temporelles, tout en répondant au mieux aux différents besoins d'information existants. Comme l'a montré le rapport EPROCUM, ce développement ne pourrait être réalisé sans une collaboration étroite entre les cantons romands. A cette fin, l'IRDP est en train de développer un dispositif informatique permettant la mutualisation des travaux romands en évaluation tout en assurant le lien avec le niveau national (PROSPER). Ces travaux se poursuivront au cours des deux prochaines années. Un autre facteur à prendre en considération dans ce contexte est la politique nationale d'évaluation qui doit mettre en place des tests de vérification des compétences de base (anciennement les standards HarmoS). La voie choisie passe notamment par un travail de mutualisation des travaux déjà existants. Pour ce faire, la CDIP est en train de développer une banque nationale d'items de tests et elle a incité toutes les forces engagées dans l'évaluation de systèmes de formation à se regrouper en un réseau d'évaluation national, qui aura un ancrage universitaire. Les collaborateurs de l'IRDP et la direction suivent ces évolutions attentivement.

En parallèle, toutes les équipes didactiques de l'IRDP ont commencé à s'intéresser de plus près à l'évaluation fondée sur le PER. Elles s'interrogent sur la construction des épreuves et sur les méthodologies de la mesure. Le rapport scientifique EPROCUM constitue un premier jalon dans cette réflexion. Mais le modèle d'évaluation proposé est-il généralisable et peut-on l'utiliser pour toutes les disciplines ? Les premiers résultats sont encourageants, mais des approfondissements sont nécessaires. Comme le montre le rapport, la réalisation d'un premier dispositif d'évaluation s'est aussi avérée très chronophage. Dans quel contexte peut-on l'utiliser ? Parviendra-t-on à mieux maîtriser le coût de production d'une épreuve ?

De nombreuses autres questions sont également soulevées. Elles traitent davantage des objets à évaluer. Pour rappel, la *Convention scolaire romande* demande d'évaluer l'atteinte des objectifs du plan d'études. Mais le PER est-il suffisamment opérationnel pour cela ? Que faut-il évaluer au juste ? Que faut-il entendre par compétence et comment l'évaluer ? Qu'en est-il des savoirs et des savoir-faire ? Est-il possible d'évaluer une compétence complexe par le biais de plusieurs savoir-faire et savoirs ? Les tests de vérification des compétences de base permettent-ils d'évaluer les atteintes du Plan d'études romand ?

Un autre questionnement provient des pratiques évaluatives des enseignants dans leurs classes. Nous pensons, en effet, qu'une évaluation romande n'est possible que si elle est à la portée des activités quotidiennes et si elle aide les enseignants dans leur travail. Pour cette raison, nous avons organisé, en collaboration avec l'Association pour le développement des méthodologies d'Évaluation en Éducation (ADMEE) et l'Association internationale pour la recherche en didactique du français (AIRDF), deux journées d'étude réunissant des experts, des responsables cantonaux d'évaluation, des formateurs et des chercheurs en évaluation. Les échos se sont révélés très positifs. Outre la question de l'évaluation fondée sur le PER, nous avons pu nous interroger sur la manière dont les

Usage et protection
des données

Mutualisation des
matériaux d'évalua-
tion

Évaluation fondée
sur le PER

Pratiques évaluatives
des enseignants

>>

Recherche et documentation

enseignants évaluent et ce qu'ils font avec les résultats. Ces questionnements sont importants et vont se poursuivre dans l'année à venir. A terme, ils devraient nous aider dans la conception des épreuves romandes communes à venir.

Mais revenons à la question des données et de leurs différents destinataires dans l'*Espace romand de la formation*. Depuis plusieurs années, l'IRDП travaille sur et réfléchit à un système d'indicateurs et de documents informatifs pour la Suisse romande. Cette orientation a été confirmée à plusieurs reprises. Elle répond actuellement aux demandes de la Commission interparlementaire qui suit les travaux de la CIIP et qui, grâce à des données pertinents, souhaite visualiser l'*Espace romand de la formation*.

Indicateurs romands

Or, ce dossier est exigeant puisqu'il demande que les cantons clarifient leur vision d'un espace intercantonal et précisent les demandes et les destinataires des indicateurs en regard du pilotage du système. De plus, il est sensible car il amènera inévitablement des comparaisons intercantionales. Le projet est donc ambitieux. Il suppose que les décideurs politiques et les chercheurs partagent la même définition de la notion d'indicateurs, se mettent d'accord sur une harmonisation des statistiques cantonales, notamment là où elles dépassent les définitions proposées par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Une fois les options arrêtées, il s'agit de déterminer les conditions de réalisation de ces futurs indicateurs et de chercher, ici aussi, la collaboration des producteurs cantonaux de statistiques, l'OFS et le Centre d'information de la CDIP (IDES). Pour le moment, les cantons sont plutôt préoccupés par l'introduction du PER et des moyens d'enseignement. Mais la production de données d'évaluation au niveau régional comme au niveau national rappellera l'urgence de ce dossier. Aussi longtemps que les cantons n'auront pas précisé leurs attentes en matière de données informatives et d'indicateurs à des fins de pilotage de l'*Espace romand de la formation*, les quelques informations compilées actuellement risquent de rester mal comprises et conflictuelles.

Parallèlement à ces préoccupations en matière d'évaluation, les équipes de chercheurs ont poursuivi leurs activités. Du côté de la didactique, le secteur des langues a été particulièrement actif comme le montre le rapport d'activité. D'un autre côté, de nouvelles réflexions ont émergé grâce au réseau du premier cycle/école enfantine, qui a poursuivi et intensifié son activité. C'est également un dossier délicat puisqu'il met en évidence l'existence de différentes visions relatives au premier cycle de la scolarité sans qu'un débat politique ait pu avoir lieu. En effet, avec le concordat HarmoS, la Convention scolaire romande et le PER, une perception plus scolaire du premier cycle a vu le jour, en opposition avec une perception *fröbelienne* du *Kindergarten* qui prévaut toujours dans certains cantons bilingues.

Activités diverses

Pour conclure, mentionnons encore que 2012 a vu la migration de la documentation de l'IRDП vers le Réseau interbibliothécaire romand (RERO), que le renouvellement du personnel scientifique et administratif s'est poursuivi et que les échanges avec les autorités de la CIIP ont permis de redéfinir notre organigramme et le programme d'activité pour les trois prochaines années. Ainsi se termine 2012, laissant entrevoir une année 2013 riche en réflexions et en défis.

Le rapport annuel détaillé de l'IRDП fait l'objet d'une publication séparée.

Commission de la coordination de la recherche en éducation, CORE



Elisabeth Baume-Schneider
présidente du CRE

MANDAT - MISSIONS

La CORE est chargée de conseiller l'Assemblée plénière sur les besoins, les priorités et les collaborations possibles en matière de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation, ainsi que sur les missions de l'IRDP. Elle remplace le conseil de la recherche en éducation (CRE).

Elle réunit des délégués des cantons, du Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge la formation des enseignants, des Universités romandes et des associations d'enseignants (SER et SSPES), ainsi que les directeurs respectifs de l'IRDP (CIIP), du SRED (GE) et de l'URSP (VD). Le directeur du Centre suisse de coordination de la recherche en éducation (CSRE) ainsi qu'un délégué de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE) sont invités permanents.

Le Conseil de la recherche en éducation a été dissous après sa dernière séance tenue en décembre 2011. Le mandat de la CORE a été adopté en septembre et sa composition avalisée, sur la base des désignations reçues des cantons, institutions et associations représentées, le 22 novembre 2012. La commission n'a donc pu encore être réunie et elle tiendra sa première séance en 2013.

L'Assemblée plénière a désigné le Conseiller d'État Philippe Gnaegi (NE) à sa présidence.

Activités

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE, GPSR*Point 18 du programme 2009-2012**Garantir la mission du Vocabulaire national de Suisse romande.*

Commission CIIP-GPSR



Daniel Forchelet
président de la commission CIIP-GPSR

Depuis août 2008, l'Université de Neuchâtel a repris les missions du Glossaire grâce à un mandat de prestation conclu avec la CIIP.

MANDAT

Une commission scientifique a été instituée pour veiller à la bonne réalisation du mandat. Plus particulièrement, ses tâches sont les suivantes :

- *suivi des activités du GPSR-UniNE dans le cadre du projet de recherche de l'Université de Neuchâtel;*
- *examen critique du travail scientifique et de la production du GPSR-UniNE;*
- *relecture des articles du GPSR-UniNE avant leur publication et communication à la rédaction des remarques et suggestions.*

De plus, la commission fournit à la CIIP toute information et conseil utiles à la réalisation du mandat de prestations.

Production des fascicules

La concentration des ressources du GPSR, accaparées les années précédentes par des tâches de visibilité, sur la production des fascicules, devait permettre de reprendre un rythme jugé acceptable par l'ASSH et la CIIP. Toutefois, seul le fascicule G115 a été publié en 2012 ; la première moitié du F116 a été soumis aux membres de la Commission scientifique.

Organisation interne

La productivité insatisfaisante du GPSR a contraint le rectorat de l'Université de Neuchâtel à en analyser les causes et à prendre des mesures urgentes au printemps 2012. Réunis les 31 janvier et 28 mars 2012, les représentants de l'ASSH, de la CIIP et de l'UniNE ont décidé de :

- retirer la responsabilité de la gouvernance du GPSR à son directeur opérationnel et au directeur du Centre de dialectologie de l'UniNE ;
- confier la direction ad interim du GPSR au Professeur Anton Näf ;
- demander au nouveau directeur ad interim de lancer un audit sur le fonctionnement du GPSR et de moderniser celui-ci.

Entré en fonction en août 2012, Anton Näf s'est d'emblée attelé à la réorganisation en profondeur du GPSR en suivant deux axes stratégiques: le processus rédactionnel et l'outil informatique. Anton Näf a deux ans pour mener à bien la totalité de la réorganisation du GPSR, celle-ci devant s'effectuer sans affecter la continuité de la production.

La commission a siégé le 17 octobre 2012.

Présidence: Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Secrétariat: Dorothee Aquino (GPSR).

Thèmes traités

La commission

Quatrième partie – Annexes

TEXTES OFFICIELS

COMPTES

COMPOSITION DES COMMISSIONS

TEXTES OFFICIELS

Les textes officiels ci-dessous, adoptés par la CIIP en 2012, peuvent être consultés sur notre site :

www.ciip.ch

(Veuillez cliquer sur le texte pour afficher le lien désiré)

Accord

- Accord particulier entre la CIIP et le DECS/TI du 31.5.2012
- Accordo particolare tra la CIIP e il DECS/TI del 31.5.2012

Mandats

- Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) - 31.5.2012
- Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) - 31.5.2012
- Abrogation de la commission de l'enseignement spécialisé (CES) - 31.5.2012
- Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) - 31.5.2012
- Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) - 15.3.2012
- Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) - 15.3.2012
- Conférence latine de l'orientation (CLOR) - 15.3.2012
- Abrogation du conseil de la recherche en éducation (CRE) - 20.9.2012
- Commission de la recherche en éducation (CORE) - 20.9.2012
- Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement (COMETE) - 31.5.2012
- Commission des ressources numériques pour l'enseignement (CORENE) - 31.5.2012
- Commission d'évaluation des ressources didactiques (COMEVAL) - 15.3.2012
- Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) - 15.3.2012
- Commission consultative des associations partenaires (COPAR) - 15.3.2012
- Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME) - 15.3.2012

Institués par le SG-CIIP

- Commission CLPO « Classes et accords intercantonaux - CAI » - 27.9.2012
- Commission CLPO « Validation des acquis – VAE » - 27.9.2012
- Commission CLPO « Coopérations multilatérales et européennes d'éducation » - 19.6.2012

Règlement

- Règlement de fonctionnement de la CIIP du 15.3.2012

COMPTES

Bilan consolidé de la CIIP : SG-CIIP, IRDP et Fonds des moyens d'enseignement (UMER) Situation au 31.12.2012

BILAN 2012					
Libellés	SG-CIIP	IRDP	UMER	Eliminations internes	Totaux
ACTIF	3'643'735.41	2'277'343.80	4'206'709.38	-4'074'270.18	6'053'518.41
Disponibilités :					
Caisse	1'516.15				1'516.15
Banques, comptes courants	1'819'182.44		3'538'882.88		5'358'065.32
Banques, titres	0.00		0.00		0.00
Avoirs :					
Débiteurs	11'290.00	271.60	479'756.21		491'317.81
Avance de caisse GLIMI			50'000.00		50'000.00
Impôt anticipé	536.84		731.54		1'268.38
Actifs transitoires	11'500.00	2'512.00	17'338.75		31'350.75
Mobilier et machines	0.00				0.00
Prêt CIIP à Fonds ME					0.00
Fonctionnement Fonds sur réserve CIIP					0.00
Stocks			120'000.00		120'000.00
Comptes de liaison	1'799'709.98	2'274'560.20		-4'074'270.18	0.00
PASSIF	3'643'735.41	2'277'343.80	4'206'709.38	-4'074'270.18	6'053'518.41
Engagements courants :					
Créanciers	67'516.80	183'036.45	318'804.45		569'357.70
Etat de Neuchâtel					0.00
Emprunt Fonds ME à CIIP					0.00
Fonctionnement Fonds sur réserve CIIP					0.00
Avances des cantons Maths 9-11			1'080'617.08		1'080'617.08
Compte courant TVA			-11'457.25		-11'457.25
Passifs transitoires	63'150.80	41'270.20	167'645.10		272'066.10
Réserve générale	1'175'246.25	1'302'186.30	476'571.31		2'954'003.86
Pôle de recherche		0.00			0.00
Réserve moyens formation prof.			374'818.71		374'818.71
Projets secondaire 2 (CLPO)	0.00				0.00
Education aux médias	0.00				0.00
Mobilier et machines	0.00	0.00			0.00
Préfinancement RERO 2012		0.00			0.00
Projets externes en cours :					
Batterie de tests (CSFO)	43'261.36				43'261.36
Médias (OFC)	20'000.00				20'000.00
Consortium PISA (CDIP, OFFT, EDK)		750'850.85			750'850.85
HarmoS (CDIP)		0.00			0.00
EERQI (col. européenne/indicateurs)		0.00			0.00
Comptes de liaison	2'274'560.20		1'799'709.98	-4'074'270.18	0.00

COMPTES 2012						
	Libellés	SG-CIIP	IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
3	CHARGES	3'405'023.17	2'124'972.23	7'696'428.99	2'842'660.79	16'069'085.18
30	Charges de personnel	2'241'120.70	1'645'916.25	901'156.55	210'203.00	4'998'396.50
31	Charges de biens et services	311'390.30	303'369.04	226'290.09	55'096.02	896'145.45
	Fournitures	101'024.65	112'160.21	140'022.09	34'769.45	387'976.40
	Immeubles	126'298.45	159'299.40	65'000.00	15'000.00	365'597.85
	Autres frais divers	84'067.20	31'909.43	21'268.00	5'326.57	142'571.20
32	Prestations programme d'activité	291'589.15	63'990.99	6'563'713.02	2'577'361.77	9'496'654.93
	Organes centraux	10'463.85	1'555.10			12'018.95
	Communication	0.00				0.00
	Coordination école obligatoire	14'020.50	55'049.90	17'446.26		86'516.66
	Domaines disciplinaires	24'345.90				24'345.90
	Formation des enseignants	6'516.60				6'516.60
	Degré secondaire 2	1'007.30			16'316.16	17'323.46
	Orientation professionnelle	0.00				0.00
	Moyens d'enseignement			6'546'266.76	2'561'045.61	9'107'312.37
	MITIC	84'320.60				84'320.60
	Enseignement spécialisé	70'674.45				70'674.45
	Affaires culturelles	259.95				259.95
	Développement durable	79'980.00				79'980.00
	Activités nationales/internationales		7'385.99			7'385.99
34	Charges financières	0.00	0.00	5'269.33	0.00	5'269.33
35	Domaines particuliers d'activité	560'923.02	111'695.95	0.00	0.00	672'618.97
	Glossaire des patois de la Suisse rom.	260'000.00				260'000.00
	Délégation à la langue française (SLFF)	265'553.02				265'553.02
	Soutien à des organisation tierces	35'370.00				35'370.00
	Travaux de recherche		11'695.95			11'695.95
	Consortiums romands/Pisa		100'000.00			100'000.00
4	REVENUS	3'620'107.71	2'850'469.42	6'054'565.20	2'733'881.49	15'259'023.82
42	Taxes	25'059.22	258'485.13	5'916'246.81	2'350'695.49	8'550'486.65
	Ventes		1'723.02	5'914'602.36	2'338'508.39	8'254'833.77
	Remboursements de tiers	25'059.22	256'762.11	1'644.45	12'187.10	295'652.88
43	Variations de stocks	0.00	0.00	105'000.00	0.00	105'000.00
44	Revenus financiers	11'950.89	16.35	33'318.39	0.00	45'285.63
45	Prélèvements sur capitaux propres	54'990.20	459'785.94	0.00	0.00	514'776.14
	Pôle de recherche/réserves	54'990.20	459'785.94			514'776.14
46	Contributions des cantons	3'418'952.00	2'132'182.00	0.00	0.00	5'551'134.00
	Contribution ordinaire	3'328'952.00	2'112'182.00			5'441'134.00
	Contribution du Tessin (forfait indexé)	70'000.00				70'000.00
	Contribution Neuchâtel, site (forfait)	20'000.00	20'000.00			40'000.00
	Contributions externes	109'155.40	0.00	0.00	383'186.00	492'341.40
	Excédents	215'084.54	725'497.19	-1'641'863.79	-108'779.30	-810'061.36

BUDGET 2012						
	Libellés	SG-CIIP	IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
3	CHARGES	3'459'000	2'764'700	5'508'161	1'627'500	13'359'361
30	Charges de personnel	2'144'000	2'140'800	1'405'000	220'000	5'909'800
31	Charges de biens et services	325'000	330'200	167'500	33'500	856'200
	Fournitures	93'500	145'000	87'000	13'000	338'500
	Immeubles	127'000	149'500	65'000	15'000	356'500
	Autres frais divers	104'500	35'700	15'500	5'500	161'200
32	Prestations programme d'activité	442'000	140'200	3'935'661	1'374'000	5'891'861
	Organes centraux	14'000	3'700			17'700
	Communication	8'000				8'000
	Coordination école obligatoire	10'000	119'000	39'000		168'000
	Domaines disciplinaires	66'500				66'500
	Formation des enseignants	10'000				10'000
	Degré secondaire 2	5'000			10'000	15'000
	Orientation professionnelle	1'500				1'500
	Moyens d'enseignement			3'896'661	1'364'000	5'260'661
	MITIC	53'000				53'000
	Enseignement spécialisé	185'000				185'000
	Affaires culturelles	500				500
	Développement durable	88'500				88'500
	Activités nationales/internationales		17'500			17'500
34	Charges financières	0	0	0	0	0
35	Domaines particuliers d'activité	548'000	153'500			701'500
	Glossaire des patois de la Suisse rom.	260'000				260'000
	Délégation à la langue française (SLFF)	205'000				205'000
	Soutien à des organisation tierces	83'000				83'000
	Travaux de recherche		3'500			3'500
	Consortiums romands/Pisa		150'000			150'000
4	REVENUS	3'491'553	2'764'700	4'554'842	1'627'500	12'438'595
42	Taxes	10'500	350'200	4'554'842	1'293'500	6'209'042
	Ventes		4'500	4'549'842	1'293'500	5'847'842
	Remboursements de tiers	10'500	345'700	5'000	0	361'200
43	Variations de stocks	0	0	0	0	0
44	Revenus financiers	1'000	0	0	0	1'000
45	Prélèvements sur capitaux propres	45'000	282'318	0	0	327'318
	Pôle de recherche/réserves	45'000	282'318			327'318
46	Contributions des cantons	3'418'953	2'132'182	0	0	5'551'135
	Contribution ordinaire	3'328'953	2'112'182	0	0	5'441'135
	Contribution du Tessin (forfait indexé)	70'000				70'000
	Contribution Neuchâtel, site (forfait)	20'000	20'000			40'000
	Contributions externes	16'100	0	0	334'000	350'100
	Excédents	32'553	0	-953'319	0	-920'766

COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE, DE SES ORGANES PERMANENTS EN 2012

Assemblée plénière (CIIP)

BERNE	Bernhard PULVER
FRIBOURG	Isabelle CHASSOT
GENÈVE	Charles BEER, vice-président
JURA	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER, présidente
NEUCHÂTEL	Philippe GNAEGI
TICINO	Manuele BERTOLI
VALAIS	Claude ROCH
VAUD	Anne-Catherine LYON
CDIP	Hans AMBÜHL, invité permanent
Secrétaire général	Olivier MARADAN
Secrétariat	Patricia TAÏS

Secrétariat général de la CIIP (SG-CIIP)

Collaborateurs et collaboratrices

Olivier MARADAN	Secrétaire général
Béatrice BRAUCHLI	Collaboratrice scientifique
Isalyne BROGGINI	Secrétaire, dès mai
Matteo CAPPONI	Collaborateur scientifique
Laurence CATTIN	Collaboratrice administrative
Raymond CLAVEL	Collaborateur scientifique
Caroline CODONI-SANCEY	Collaboratrice scientifique
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Yves DELAMADELEINE	Collaborateur scientifique → août
Camille DUBIED	Secrétaire, dès avril
Séverine ERARD	Secrétaire
Daniel FORCHELET	Collaborateur scientifique
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Patricia GILLIÉRON GIROUD	Collaboratrice scientifique → août.
Jean-François JOBIN	Collaborateur scientifique
Pascale LAMARRE	Secrétaire
Luis MAIA	Concierge
Viridiana MARC	Resp. secteur scol. oblig., dès janvier
Marie-Paule MATTHEY	Collaboratrice scientifique, dès août
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur post-obligatoire
Michel NICOLET	Assistant scientifique, dès janvier
Mathieu PERRIN	Responsable UMER, dès février
Philippe RODUIT	Collaborateur scientifique
Béatrice ROGÉRE PIGNOLET	Collaboratrice scientifique
Angélique SCHRIBER	Secrétaire
Roberto STOCCO	Collaborateur scientifique
Patricia TAÏS	Assistante de direction
Christelle TIBERIO	Secrétaire
Chantal TOMASONI	Secrétaire → avril
Seyran VARLI	Apprentie

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

Collaborateurs et collaboratrices de l'IRDP

Matthis BEHRENS	Directeur
Franca ARMI	Assistante scientifique

(suite >>)

Cristina CARULLA	Collaboratrice scientif. dès sept.
Diego CORTI	Collaborateur scientifique
Jean-François DE PIETRO	Collaborateur scientifique
Isabelle DESCHENAU	Responsable du secteur Documentation
Elisabeth EGGER	Secrétaire de direction → juillet
Daniel ELMIGER	Collaborateur scientifique
Véronique FRANÇOISE	Assistante bibliothécaire
Anne FROIDEVAUX	Journaliste scientifique
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Nathalie NAZZARI	Collaboratrice administrative
Elisabetta PAGNOSSIN	Collaboratrice scientifique
Doris PENOT	Collaboratrice administrative
Eva ROOS	Assistante scientifique
Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Nathalie SIMONET	Secrétaire de direction, dès août
Lisa SINGH	Assistante scientifique
Sabrina ULDRY	Assistante scientifique → juillet

Conseil

Conseil Média-Formation (CMF)

CIIP	Charles BEER, président
RTS	Gilles MARCHAND
	Alberto CHOLLET
	Tania CHYTIL
SER	Georges PASQUIER
FAPERT	Sylvie PITTET BLANCHETTE
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Christian GEORGES

Conférences

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

BERNE	Guy LÉVY
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENÈVE	Frédéric WITTEWERT
JURA	Olivier TSCHOPP, président
NEUCHÂTEL	Violaine BLÉTRY-DE MONTMOLLIN → août puis Jérôme AMEZ-DROZ, dès sept.
	Diego ERBA
	Jean-François LOVEY
	Jean-François STEIERT
TICINO	
VALAIS	
VAUD	
Invités permanents	
CIIP	Olivier MARADAN
CDIP	Hans AMBÜHL
IRD	Matthis BEHRENS
SG-CIIP, Secrétariat	Patricia TAÏS

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

* les membres du Bureau ont un astérisque

BERNE	Dominique CHÉTELAT *
FRIBOURG	Léon GURTNER président → juin puis Hugo STERN, dès juillet
GENÈVE	Paola MARCHESINI Pierre KOLLY
JURA	Alain BEUCHAT Daniel BROSY * président dès juillet
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET
TICINO	Mirko GUZZI Francesco VANETTA
VALAIS	Michel BEYTRISON *
VAUD	Jean-François LOVEY Alain BOUQUET Serge MARTIN
SG-CIIP	Viridiana MARC *

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO)

* les membres du Bureau ont un astérisque

BERNE	Mario BATTAGLIA Jean-Pascal LÜTHI
FRIBOURG	François PICCAND Fritz WINKELMANN → juin puis Christophe NYDEGGER, dès sept.
GENÈVE	Grégoire EVEQUOZ* Sylvain RUDAZ
JURA	Jean-Luc PORTMANN Olivier TSCHOPP* vice-président
NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ
TICINO	Gianni MORESI → décembre puis Daniele SARTORI
VALAIS	Claude POTTIER* président
VAUD	Séverin BEZ*
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN*

Conférence latine de l'orientation (CLOR)

BERNE	Christelle COMMENT, vice-présidente
FRIBOURG	Marc CHASSOT, président
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN
JURA	Jean-Pierre GILLABERT → août puis Andréas HÄFELI, dès sept.
NEUCHÂTEL	Jean-Marie FRAGNIÈRE
TICINO	Rita BELTRAMI
VALAIS	Daniel CORDONIER
VAUD	Isabel TAHER-SELLÉS
SG-CIIP	Daniel FORCHELET
Secrétariat	Sylvette DEGUIN

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

BERNE	Aline DELACRÉTAZ, présidente
FRIBOURG	Gérald BERGER

(suite >>)

GENÈVE	Joëlle COMÉ
JURA	Jean Marc VOISARD
NEUCHÂTEL	Suzanne BÉRI
VALAIS	Jacques CORDONIER
VAUD	Brigitte WARIDEL
SG-CIIP	Caroline CODONI-SANCEY
Secrétariat	Pascale LAMARRE

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE)

ancienne Conférence des directeurs des Hautes écoles pédagogiques et institutions assimilées (CDHEP), nouvelle composition dès juin

Départements de l'instruction publique

BERNE	Dominique CHÉTELAT
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Frédéric WITTEWER, président Harry KOUMROUYAN
JURA	Nathalie BARTHOULOT
NEUCHÂTEL	Philippe WILLI
TESSIN	Luca PEDRINI
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Chantal OSTORERO

Hautes écoles et Institutions assimilées

BEJUNE	Jean-Pierre FAIVRE, vice-président
FRIBOURG primaire	Pascale MARRO
FRIBOURG secondaire	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUEF)	Bernard SCHNEUWLY
TESSIN	Michele MAINARDI
VALAIS	Patrice CLIVAZ
VAUD	Guillaume VANHULST
IFFP	Alexandre ETIENNE
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY
Secrétariat	Angélique SCHRIBER

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

ancienne Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

BERNE	Francine RICHON
FRIBOURG	Fouzia ROSSIER, présidente dès août
GENÈVE	Maurice DANDELLOT
JURA	Régis RIAT
NEUCHÂTEL	Daniel MARTHE → juillet puis Pierre-Yves CARNAL, dès août
TICINO	Marzio BROGGI
VALAIS	Michel DÉLITROZ
VAUD	Philippe NENDAZ, président → juillet puis Serge LOUTAN, dès août
Invités permanents	
CSPS	Béatrice KRONENBERG
SG-CIIP	Yves DELAMADELEINE → juillet puis Marie-Paule MATTHEY, dès août
Secrétariat	Angélique SCHRIBER

Commissions

Commission des partenaires CIIP (COPAR)

ancienne Plateforme des partenaires CIIP (PPAR), nouvelle composition dès juin

CSG	Olivier TSCHOPP, président
CLEO	Michel BEYTRISON, vice-président
AIDEP	Alain RAMELET
CDGSRT	Pierre BUCHMUELLER → mai puis Philippe ROBERT, dès juin
CROTCEs	Jean DELACRÉTAZ
FAPERT	Tristan MOTTET Sylvie PITTET BLANCHETTE Judith VUAGNIAUX
SER	Jacques DANIELLOU Gaëtan EMONET → mai puis Laurent VITÉ, dès juin Georges PASQUIER
SSRE	Olivier MAULINI, dès juin
SG-CIIP Secrétariat	Olivier MARADAN Patricia TAÏS → juillet puis Caroline CODONI-SANCEY, dès oct.

Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE)

nouvelle composition dès septembre

Départements de l'instruction publique

BERNE	Pierre-François JEANNERAT
FRIBOURG	Nicolas MARTIGNONI, président
GENÈVE	Manuel GRANDJEAN
JURA	Pierre-André COMTE
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
VALAIS	Marie-Hélène PAPILOUD
VAUD	Nicolas RYSER
RTS	Tania CHYTIL
RTS	Izabela RIEBEN
SER	Rachel CHOLLET

GROCEDOP Patrick JOHNER

Secteur formation des enseignants

JURA	Alain COLLIOD
VALAIS	Stefan WYER
SG-CIIP	Christian GEORGES
Secrétariat	Pascale LAMARRE

Commission des ressources numériques pour l'enseignement (CORENE), nouvelle composition dès juin

Départements de l'instruction publique

BERNE	Pierre-François JEANNERAT
FRIBOURG	Nicolas MARTIGNONI
GENÈVE	Laurent BEZAULT
JURA	Cyril JEANBOURQUIN, président
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
TESSIN	Stelio RIGHENZI
VALAIS	Grégoire MABILLARD
VAUD	Nicolas RYSER
SER	Didier JACQUIER

(suite >>)

GROCEDOP	Patrick JOHNER
Invité permanents	
Education spécialisée	Elvio FISLER
CTIE	François FLUECKIGER
Plateforme PER	Jean-François JOBIN
SG-CIIP	Roberto STOCCO
Secrétariat	Angélique SCHRIBER

Commission pédagogique (COPED)

Départements de l'instruction publique

BERNE	Christian MERKELBACH, président
FRIBOURG cycles 1-2	Pierre DESSIBOURG
FRIBOURG cycle 3	Francine REY
GENÈVE cycles 1-2	Isabelle VUILLEMIN
GENÈVE cycle 3	Isabelle NICOLAZZI
JURA	Michel LAPAIRE
NEUCHÂTEL	Alain RAMELET
VALAIS	Christophe GERMANIER
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO Philippe Guillod → février puis Serge MARTIN, dès mars

Associations professionnelles d'enseignants

GENÈVE cycle 2	Suzanne SCHÖB
JURA cycle 3	Samuel ROHRBACH
VAUD cycle 1	Mireille BRIGNOLI

Recherche et didactique

HEP	Rosanna MARGONIS-PASINETTI
HEP	René RICKENMANN
Recherche	Matthis BEHRENS

Invités permanents

TESSIN	Lara SOSIO
CDIP	Sandra HUTTERLI
SG-CIIP	Viridiana MARC Alain EMERY
Secrétariat	Concetta COPPOLA

Commission CIIP-FORDIF

CLEO	Michel BEYTRISON
CLEO	Daniel BROSY
CLPO	Laurent FEUZ Claude POTTIER
AIDEP	Michel GUYAZ
CROTCEs	Jean DELACRÉTAZ
SER	Jean-Marc HALLER

Intivés permanents

FORDIF	Alexandre ETIENNE
FORDIF	Olivier PERRENOUD
Secondaire II	Claude-Alain VUILLE
Secondaire II	Pierre-Alain CATTIN
SG-CIIP	Daniel FORCHELET, président
Secrétariat	Sylvette DEGUIN

Commission de la recherche en éducation (CORE)

ancien conseil de la recherche en éducation (CRE), composition dès 2013

AP CIIP	Philippe GNAEGI, président
SG-CIIP	Olivier MARADAN, suppléant

(suite >>)

Responsables scientifiques

BERNE	Werner RIESEN
FRIBOURG	Jean ROUILLER
GENÈVE	Giovanni FERRO-LUZZI
JURA	Stéphanie BOÉCHAT-HEER
NEUCHÂTEL	Bernard WENTZEL
TESSIN	Mario DONATI
VALAIS	Fabio DI GIACOMO
VAUD	Cyril PETITPIERRE

Recherche

IRD	Matthis BEHRENS
SRED	Daniela DI MARE APPÉRÉ
URSP	Bruno SUCHUAT
CSRE	Stefan WOLTER
SSRE	Danièle PERISSET

Conseil académique HEP et Universités

CAHR	Bernard SCHNEUWLY
UniGE	Franca LEUTENEGGER
UniL	Gaele GOASTELLE
UniNE	Antonio IANNACCONI
UniFR	Philippe GENOUD

Associations

SER	Georges PASQUIER
SSPES	David WINTGENS
AIDEP/CROTCE	Christian BERDOZ
CDG-SRT	Jean-François GRUET

Délégation à la langue française (DLF)

* les membres du Bureau ont un astérisque

François GRIN * président
 Marie-José BÉGUELIN
 Fabienne BERTAGNOLLO
 Christophe BÜCHI
 David BÜRKI
 Cilette CRETTON
 Jean-François DE PIETRO *
 Laurent GAJO
 Christophe GALLAZ
 Marinette MATTHEY *
 Jérôme MEIZOZ
 Marie-Jeanne LIENGME BESSIRE
 Philippe MOTTAZ
 Yann PUGIN
 Christian SESTER
 Françoise VONLANTHEN
 Virginie CONTI, collaboratrice scientifique SG-CIIP
 Matteo CAPPONI, collaborateur scientifique SG-CIIP
 Nathalie NAZZARI, secrétariat

Comité scientifique (CS IRDP)

Siegfried HANHART, Uni-GE, président
 Andrea BERTSCHI-KAUFMANN, FHNW
 Jean-Luc DORIER, Uni-GE
 Alexandre DUCHÊNE, Uni-FR
 Giovanni FERRO-LUZZI, SRED-GE
 Nathalie MONS, Uni-Paris-Est
 Tania OGAY, Uni-FR
 Bruno SUCHAUT, URSP-VD
 Matthis BEHRENS, IRDP
 Nathalie SIMONET, secrétaire

Commission scientifique GPSR-UniNE

Anne-Marguerite FRYBA-REBER, UniNE Sciences humaines
 Marie-Guy BOUTIER, Université Liège
 Saverio FAVRE, Région Val d'Aoste
 Jean-Paul CHAUVEAU, CNRS + Université Nancy
 Olivier COLLET, UniGE
 Anton NÄF, GPSR, invité permanent
 Daniel FORCHELET, SG-CIIP, président
 Dorothee AQUINO, secrétariat

Moyens et ressources didactiques

Commission d'évaluation des ressources didactiques (COMEVAL)

BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG	Léon GURTNER → avril puis Michel PILLER, dès mai
GENÈVE	Céline MERARD-MALINVERNI
JURA	Alain BEUCHAT
NEUCHÂTEL	André ALLISSON, président → août
VALAIS	Pierre ANTILLE, président dès sept.
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO
SER	Jacques-André GUILLAUME-GENTIL → avril puis Didier JACQUIER, dès mai
	Jacques DANÉLOU
SG-CIIP	Roberto STOCCO
Secrétariat	Angélique SCHRIBER

Commission de gestion (COGEST)

ancienne commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques (CF)

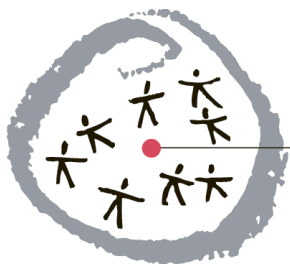
BERNE	Guy LÉVY, dès septembre
FRIBOURG	Michel PERRIARD, président
GENÈVE	Sylvain RUDAZ
NEUCHÂTEL	Pierre-Étienne WILDI Violaine BLÉTRY-DE MONTMOLLIN → août
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Christine BOSSUAT
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Administratrice	Florence GILLET

Commission pour la production et la distribution des moyens d'enseignement scolaires (COMOS)

BERNE	Hans JENSEN
FRIBOURG	Marcel BERGER
GENÈVE	Gilles MONNEY
JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Christine BUFFELLI → sept. puis Jean-Marc GOLAY, dès mai
VALAIS	Yves CRETTON, président
VAUD	Yves CROISIER
SG-CIIP	Daniel FORCHELET
Secrétariat	Séverine ERARD

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

BERNE	Gaston SOMMER
FRIBOURG	Christophe NYDEGGER → sept. puis Dominique SUDAN
GENÈVE	Nicolas EBINER
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Pierre-Alain BERLANI
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Jean-Marc CHEVALIER
CRT-EPC	Jean-Louis MAILLARD
Santé	Claude ARRIGO
Intendance	Laurent JOLIAT
IFFP	Nadine KIPFER
	Jésaëlle BERNEY
OFFT	Rosmarie GYGAX
FET	Paul-André HARTMANN
COREFP	Blaise RUEDIN
Collaborateur technique	Gérard ZEHNHAUSERN
SG-CIIP	Mathieu PERRIN, président
Secrétariat	Christelle TIBERIO



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
ciip@ne.ch
www.ciip.ch